

ANNEXE 5
COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE FINANCIER
CLOS LE 31 MARS 2018
(Y COMPRIS LE RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET LE RAPPORT DU COMMISSAIRE)

47	16/10/2018	BE 0403.085.181	67	EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.

18695.00277

CONSO 1.1

NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.		CONSO 1
------	---------------	----	----	----	--	---------

COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

 DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE ~~EN CAS DE CONSORTIUM~~ ^{(1) (2)} :

PCB

 Forme juridique: *Société anonyme*

 Adresse: *Rond Point Schuman* N°: *6* Boîte: *5*

 Code postal: *1040* Commune: *Etterbeek*

 Pays: *Belgique*

 Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de *Bruxelles, francophone*

 Adresse Internet ⁽³⁾: *http://www.*

Numéro d'entreprise

BE 0403.085.181

 COMPTES CONSOLIDÉS **COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)**

 communiqués à l'assemblée générale du **19 / 09 / 2018**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01 / 04 / 2017

au

31 / 03 / 2018

Exercice précédent du

01 / 04 / 2016

au

31 / 03 / 2017
 Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont~~ ⁽¹⁾ ~~ne sont pas~~ identiques à ceux publiés antérieurement

 Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé
 - le rapport de contrôle des comptes consolidés

CAS OÙ LES COMPTES CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

 Dénomination de la filiale belge déposante (article 113, § 2, 4[°] du Code des sociétés)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

 Nombre total de pages déposées: *67*

 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans
 objet: *3.1, 3.2, 4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8.1, 5.8.2, 5.8.3, 5.8.4, 5.8.5, 5.9.1, 5.9.2, 5.9.3, 5.9.4, 5.9.5, 5.9.6, 5.10.1, 5.10.2,*
5.11, 5.12, 5.13, 5.14, 5.15, 5.16, 5.17, 5.18, 6, 7, 8, 9

 LACROIX Philippe
 Administrateur

 Olivier HUBERT
 Administrateur

(1) Biffer la mention inutile.

(2) En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

(3) Mention facultative.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE
CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ
LES COMPTES CONSOLIDÉS****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

OCP SA
N°: FR58550200182
Rue Galien 2, 93587 SAINT-OUEN-CEDEX, France

Administrateur
20/05/2015 - 19/09/2018

Représenté(es) par:

Hubert OLIVIER
Avenue de Marquerite 11, 78110 LE VESINET, France

LUMEUR SCS
N°: BE 0885.134.797
Nerviërslei 24, 2900 Schoten, Belgique

Administrateur
20/05/2015 - 19/09/2018

Représenté(es) par:

Luc Frans MEURRENS
Nerviërslei 24, 2900 Schoten, Belgique

JETMA SPRL
N°: BE 0465.419.361
Avenue Général Lartigue 68 boîte 9, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, Belgique

Administrateur
20/05/2016 - 19/09/2018

Représenté(es) par:

Jean-Marie LIMPENS
Avenue Général Lartigue 70 boîte 7, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, Belgique

DELVERO SPRL
N°: BE 0826.577.283
Avenue Cardinal Mercier 77, 1160 Auderghem, Belgique

Administrateur
20/05/2015 - 19/09/2018

Représenté(es) par:

Veronique DELENS
Avenue Cardinal Mercier 77, 1160 Auderghem, Belgique

Alain CHARLIER
Rue des Faucons 17, 5004 Bouge, Belgique

Administrateur
20/05/2015 - 19/09/2018

BRUGEFI INVEST SAS
N°: FR87532365707
Rue Galien 2, 93400 SAINT-OUEN

Administrateur
20/05/2015 - 19/09/2018

, France

Représenté(es) par:

Philippe LACROIX
Champ du Vert Chasseur 81, 1000 Bruxelles, Belgique

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (SUITE)

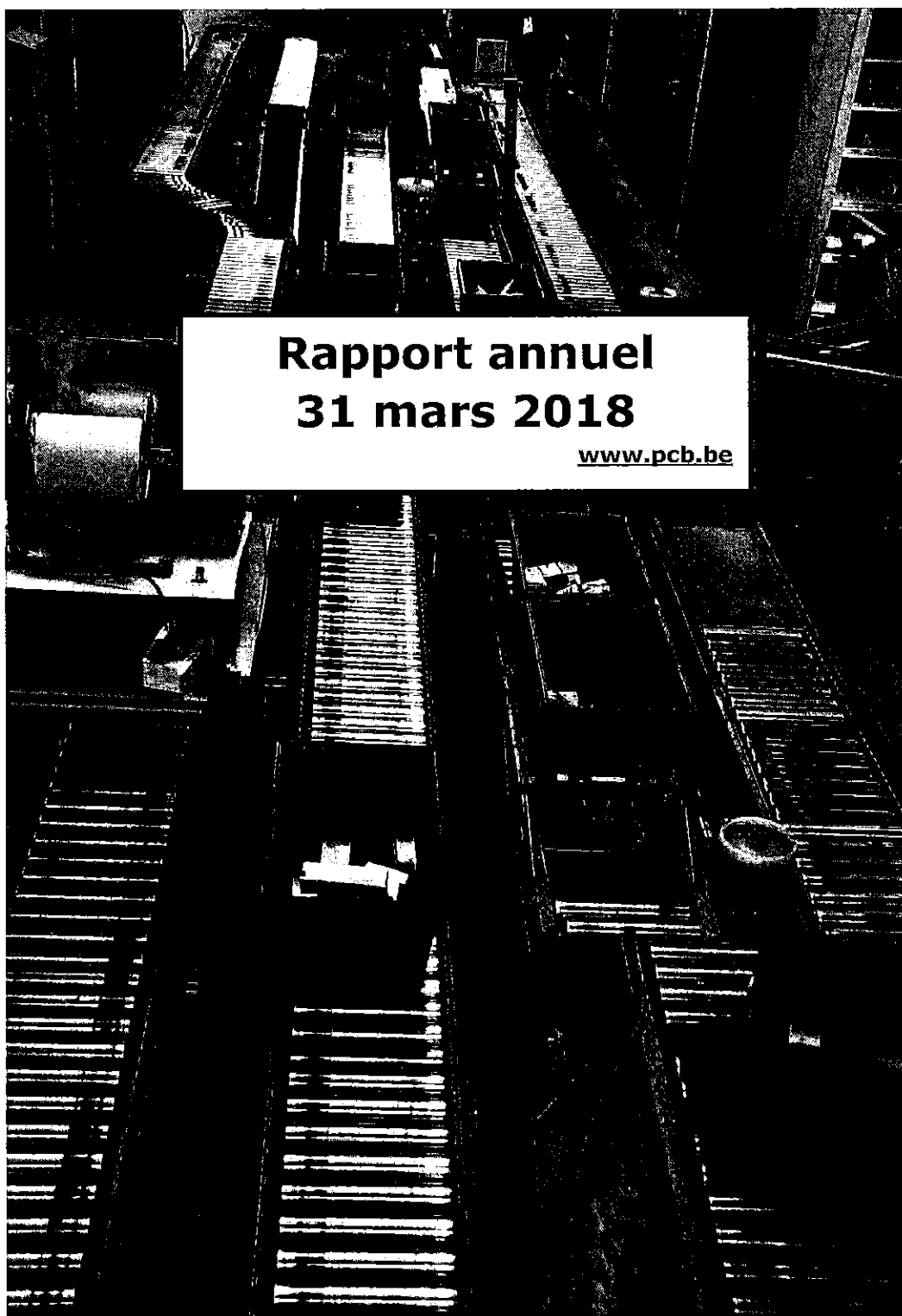
LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. CVBA
N°: BE 0429.053.863
Luchthaven Nationaal 1 boîte J, 1930 Zaventem, Belgique
N° de membre: BE00025

Réviseur d'entreprises
20/05/2016 - 19/09/2018

Représenté(es) par:

Eric NYS
Luchthaven Nationaal 1 boîte J, 1930 Zaventem, Belgique
N° de membre: A01773



Rapport annuel 31 mars 2018

www.pcb.be

**PCB SA – Rond-Point Schuman 6, boîte 5 – 1040 Bruxelles
RPM Bruxelles TVA BE 0403.085.181**



Sommaire

1. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES.....	6
1.1 ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 MARS 2018	6
1.2 LE GROUPE PCB	7
1.3 INFORMATIONS SUR L'ACTION	7
2. INFORMATIONS FINANCIERES DU GROUPE PCB.....	9
2.1 COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE	10
2.2 AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL.....	10
2.3 BILAN CONSOLIDE	11
2.4 TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	12
2.5 ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	13
3. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	15
3.1 RESUME DES PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION.....	15
3.2 GESTION DES RISQUES FINANCIERS.....	22
3.3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS	23
3.4 IFRS 8 SECTEURS OPERATIONNELS.....	24
3.5 VARIATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	25
3.6 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	25
3.7 PRO FORMA	27
3.8 FRAIS D'AUDIT	28
3.9 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE.....	29
3.10 NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE	36
3.11 CAUTIONS ET AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	47
3.12 PARTIES LIEES	47
3.13 REMUNERATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF	50
3.14 EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE	50
3.15 STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT	51
3.16 LITIGES ET AUTRES OBLIGATIONS.....	51
3.17 DIVIDENDE PAR ACTION	51
4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JUILLET 2018 SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	53
5. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	57
6. INFORMATIONS PRATIQUES.....	63

Chiffres – Clés au 31 mars 2018

Compte de résultats consolidé (en milliers €)	03/2018	03/2017
Chiffre d'affaires	692.960	527.655
Marge brute	41.290	29.760
% du Chiffre d'affaires	5,96%	5,64%
Résultat opérationnel	-9.766	-177
Résultat financier	218	218
Résultat avant impôts	-9.548	41
Impôts	2.222	-538
Résultat net	-7.326	-497

Bilan consolidé (en milliers €)	03/2018	03/2017
Actif non courant	50.827	11.459
Actif courant	248.237	100.631
Capitaux propres	88.706	21.896
Dettes non courantes	8.181	648
Dettes courantes	202.177	89.546
TOTAL BILAN	299.064	112.090
Trésorerie en provenance des opérations	4.051	-2.962
Effectif (nombre de personnes)	805	384
Equivalents temps plein	690	336

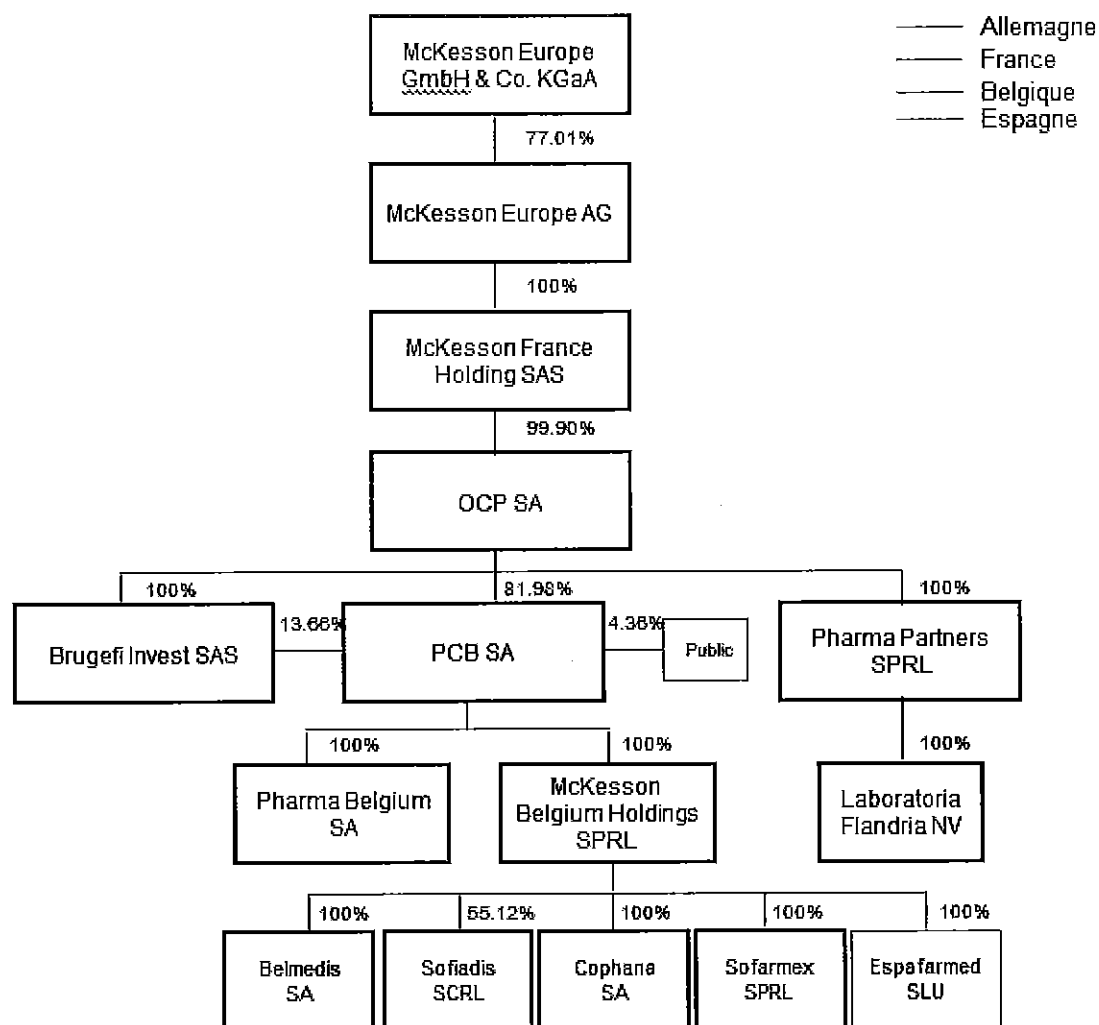
Données par action (en €)	03/2018	03/2017
Résultat avant impôts	-0,56	0,01
Résultat net	-0,43	-0,09
Cours au 31 mars	7,65	5,45



1. Informations aux actionnaires

1. Informations aux actionnaires

1.1 Organigramme du Groupe au 31 mars 2018



Suite à une décision de l'assemblée générale de Celesio AG datant du 10 août 2017, la société a fait l'objet d'une modification de nom et s'appelle dorénavant McKesson Europe AG. Notons également qu'au niveau de la France, les sociétés Admenta France et OCP SA ont fait l'objet d'une fusion par absorption.

1.2 Le Groupe PCB

Jusqu'au 2 mai 2017, le Groupe PCB intervenait sur le marché de la distribution pharmaceutique au travers de 4 établissements de distribution de sa filiale Pharma Belgium (le fonds de commerce de la société Laboratoria Flandria étant inclus). Depuis cette date, l'activité belge s'est agrandie suite à l'acquisition de Belmedis et des sociétés du groupe Welcoop en Belgique (ci-après dénommées «les Sociétés Acquisées») qui sont actives dans divers secteurs d'activités; la principale étant également une activité de distribution pharmaceutique au travers de 6 établissements de distribution de l'entité Belmedis.

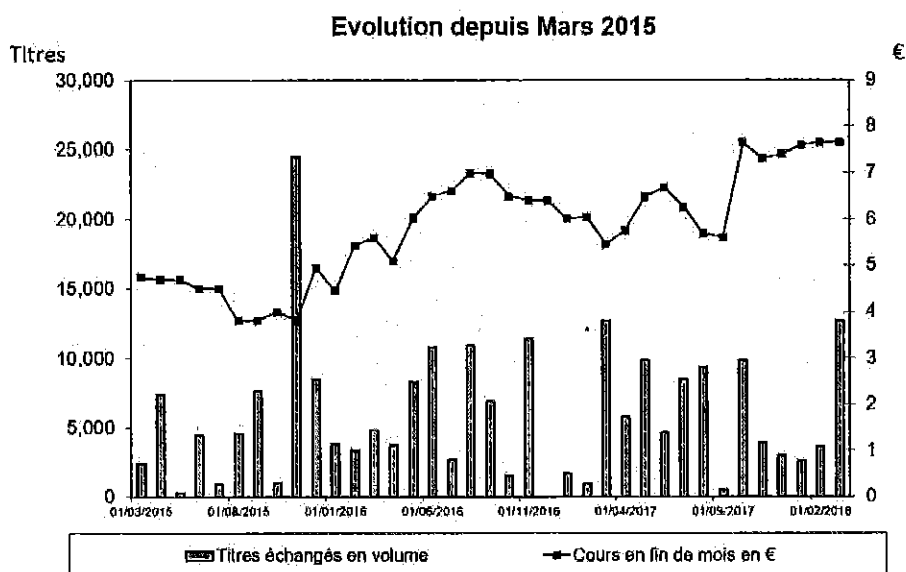
La section 3.6 du présent rapport décrit en détail les activités reprises dans le périmètre de consolidation. A noter que les chiffres figurant dans ce rapport annuel reprennent trois mois d'activités des Sociétés Acquisées vu que l'apport en nature des activités reprises dans PCB SA a été réalisé fin décembre 2017.

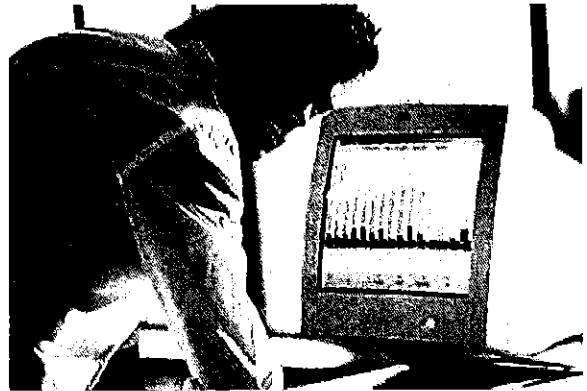
Information annuelle (la loi dite «Prospectus» du 17/07/2013 publiée au Moniteur Belge le 08/08/2013)

Conformément aux dispositions de la loi du 17 juillet 2013, «l'information annuelle» est publiée sur le site www.pcb.be.

1.3 Informations sur l'action

<i>Euronext (Bruxelles)</i> <i>Code : PCBB</i> <i>Code ISIN : BE 0003503118</i>	03/2018	03/2017
Cours de clôture (en €)	7.65	5.45
Cours le plus élevé (en €)	8.00	7.00
Cours le plus bas (en €)	5.22	5.10
Nombre d'actions émises	16.944.923	5.596.520
Résultat net par action (en €)	-0,43	-0.09





2. Informations financières

2. Informations financières du Groupe PCB

Le marché du médicament connaît depuis plusieurs années une succession de mesures gouvernementales prises en vue de combler les déficits budgétaires lesquelles impactent la marge des grossistes répartiteurs.

Afin de pallier ce manque de croissance externe et renforcer sa position concurrentielle, le Groupe McKesson Europe, en date du 2 mai 2017, a annoncé la clôture de l'acquisition de Belmedis, entreprise de distribution pharmaceutique, et des autres sociétés du Groupe Welcoop et établies principalement en Belgique.

Suite à cette acquisition, PCB a tenu, le 20 décembre 2017 une assemblée générale extraordinaire qui a statué sur une augmentation de capital par apport en nature des activités des sociétés reprises en mai dernier. Dès lors, le compte de résultats consolidé est impacté par l'intégration des chiffres correspondant aux trois derniers mois de l'activité de Belmedis et des autres sociétés du Groupe Welcoop et établies principalement en Belgique.

Dans ce contexte, le Groupe PCB réalise un chiffre d'affaires de 693,0 m€, soit une augmentation de 31,33% par rapport à l'année précédente. Cette performance du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par l'acquisition de Belmedis et des autres sociétés du Groupe Welcoop et établies principalement en Belgique. Sans cette acquisition, le chiffre d'affaires de l'ancien périmètre de consolidation s'élèverait à 539,0 m€ et augmenterait dès lors de 11,3 m€, soit une performance de 2,1% par rapport à l'année précédente et ce malgré une croissance faible du marché.

Le taux de marge brute à périmètre de consolidation équivalent s'élève à 5,60% et diminue légèrement de 0,04% par rapport à l'année dernière.

Le résultat consolidé avant impôts se clôture par une perte de 9,5 m€. Ce résultat est généré par le besoin de constitution d'une provision de restructuration suite à l'annonce d'un plan social qui devra être mis en place afin d'optimiser le réseau de distribution entre les deux sociétés Pharma Belgium et Belmedis et également par l'enregistrement des frais d'intégration suite à l'acquisition et à l'apport en nature de Belmedis et des autres sociétés acquises du Groupe Welcoop et établies principalement en Belgique dans le périmètre de consolidation de PCB.

Hors ces éléments non-récurrents pour un montant total de 10,6 m€, PCB aurait clôturé son exercice comptable par un bénéfice consolidé avant impôts de 1,1 m€. Comme mentionné dans le dernier communiqué de presse datant du 7 juin, ces éléments ne devraient pas avoir d'impact sur la détermination du prix de rachat proposé, car ces coûts ont été pris en considération dans la détermination des synergies futures résultant de l'intégration des activités de Pharma Belgium et de Belmedis.

2.1 Compte de résultats consolidé

Le Groupe PCB a choisi une présentation du compte de résultats consolidé par nature des charges.

	Annexe n°	31/03/2018	31/03/2017
Chiffre d'affaires	3.9.1	692.959.556	527.655.132
Coût des achats des marchandises		-652.234.870	-500.959.644
Variations des stocks		564.837	3.064.075
Marge brute	3.9.1	41.289.523	29.759.563
Autres produits d'exploitation	3.9.2	2.308.399	1.460.714
Services et biens divers	3.9.4	-18.635.893	-12.250.722
Frais de personnel	3.9.3	-31.667.034	-17.384.420
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	3.9.5	-2.170.916	-1.209.406
Provisions et pertes de valeur sur actifs courants	3.9.4	-528.587	-245.249
Autres charges d'exploitation	3.9.4	-361.441	-307.035
Résultat opérationnel		-9.765.949	-176.555
Charges financières	3.9.6	-234.985	-142.151
Produits financiers	3.9.6	453.365	359.968
Résultat financier		218.380	217.817
Résultat avant impôts		-9.547.569	41.262
Impôts	3.9.7	2.221.820	-538.546
Résultat net consolidé		-7.325.749	-497.284
Résultat net consolidé - part du groupe		-7.369.397	-497.284
Résultat de base par action	3.9.8	-0,43	-0,09
Résultat dilué par action	3.9.8	-0,43	-0,09

2.2 Autres éléments du résultat global

	31/03/2018	31/03/2017
Résultat net	-7.369.397	-497.284
Réévaluation du passif au titres des prestations définies	-186.973	-194.820
Impôts	63.552	66.219
Autres éléments du résultat global	-123.421	-128.601
Résultat global	-7.492.818	-625.885
<i>Dont part du groupe</i>	<i>-7.536.464</i>	<i>-625.885</i>
<i>Dont part des participations non-contrôlantes</i>	<i>43.646</i>	<i>-</i>

La réévaluation du passif au titre des prestations définies ne fera pas l'objet d'une reclassification dans le compte de résultats.

2.3 Bilan consolidé

ACTIF	Annexe n°	31/03/2018	31/03/2017
Actif non courant	3.10.1		
Immobilisations incorporelles	3.10.2	25.060.392	5.683.097
Immobilisations corporelles	3.10.3	19.368.420	4.529.921
Immobilisations financières	3.10.4	2.162.926	1.108.692
Impôts différés	3.10.5	4.235.543	137.040
		50.827.281	11.458.750
Actif courant			
Stocks	3.10.6	68.870.766	34.346.031
Créances commerciales	3.10.7	164.354.218	60.319.089
Créances fiscales et sociales	3.10.7	1.539.624	197.722
Autres actifs	3.10.7	11.456.942	5.475.774
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.10.8	2.015.563	292.983
		248.237.113	100.631.599
Total de l'actif		299.064.394	112.090.349

PASSIF	Annexe n°	31/03/2018	31/03/2017
Capitaux propres	3.10.9		
Capital social		86.791.131	20.176.000
Réserve légale		828.348	828.348
Résultat global reporté		6.222.750	1.517.142
Résultat net consolidé de la période		-7.369.397	-497.284
Intérêt minoritaire		2.356.876	-
Autres éléments du résultat de la période		-123.421	-128.600
		88.706.287	21.895.606
Dettes			
Dettes non courantes	3.10.11		
Dettes financières	3.10.12	4.096.631	-
Provisions à long terme	3.10.10	1.146.146	648.751
Impôts différés		2.296.307	-
Autres dettes		642.002	-
		8.181.086	648.751
Dettes courantes			
Dettes financières	3.10.12	19.095.664	24.912.414
Provisions à court terme	3.10.10	9.047.148	678.720
Dettes commerciales	3.10.13	161.547.596	58.491.535
Dettes fiscales	3.10.13	507.692	153.399
Autres dettes	3.10.13	11.978.921	5.309.924
		202.177.021	89.545.992
Total du passif		299.064.394	112.090.349

2.4 Tableau consolidé des flux de trésorerie

	Annexe n°	31/03/2018	31/03/2017
Résultat net consolidé	2.1	-7.369.397	-497.284
Ajustements :		8.034.004	1.030.403
Impôts	3.9.7	872.331	510.201
Impôts différés		-3.094.152	28.345
Amortissements des immobilisations incorporelles	3.10.2	892.295	342.903
Amortissements des immobilisations corporelles	3.10.3	1.277.820	866.503
Profit (-) / Pertes sur cessions d'actifs		802	-
Variations nettes des provisions		8.303.287	-499.732
Résultat financier	3.10.6	-218.379	-217.817
Variation du fonds de roulement		3.571.291	-3.495.156
Variation des stocks	3.10.6	-692.382	-3.064.075
Variations des créances et autres débiteurs	3.10.7	-26.112.517	-3.006.406
Variations des dettes et autres créanciers	3.10.10	30.769.851	4.009.330
Intérêts reçus		453.168	358.638
Intérêts payés		-69.839	-40.778
Impôts payés		-776.990	-1.751.865
Flux de trésorerie net des activités opérationnelles		4.235.898	-2.962.037
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.10.2	-579.880	-16.740
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.10.3	-253.169	-626.498
Produits de cessions d'immobilisations corporelles		-	-
Acquisitions d'immobilisations financières	3.10.4	-	-92.947
Diminutions des immobilisations financières	3.10.4	616.903	500.804
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre		4.986.714	-
Flux de trésorerie net des activités d'investissement		4.770.568	-235.381
Intérêts reçus		196	1.331
Intérêts payés		-165.146	-101.373
Dividendes payés	2.5	-	-447.722
Augmentation des dettes auprès des établissements de crédits	3.10.11	-1.084.129	-
Diminution des dettes auprès des établissements de crédits	3.10.11	-	-2.901
Avances de trésorerie par des parties liées	3.12	581.106	3.353.797
Remboursements de trésorerie par des parties liées	3.12	-6.615.913	-15.694
Flux de trésorerie net des activités de financement		-7.283.886	2.787.438
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1.722.580	-409.981
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	2.3	292.983	702.964
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		2.015.563	292.983

Remarque :

- une variation négative des postes de l'actif (ex : «clients et autres débiteurs») correspond à une augmentation de ces rubriques au bilan de l'exercice en cours par rapport à l'exercice précédent et une variation positive correspond à une diminution;
- une variation négative des postes du passif (ex : «fournisseurs et autres créanciers») correspond à une diminution de ces rubriques au bilan de l'exercice en cours par rapport à l'exercice précédent et une variation positive correspond à une augmentation;
- les intérêts reçus des activités opérationnelles correspondent à des intérêts reçus sur les intérêts facturés aux clients et les intérêts payés des activités opérationnelles correspondent aux services bancaires payés rattachés aux activités opérationnelles.

2.5 Etat des variations des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Résultat global reporté	Résultat net consolidé de la période	Autres éléments du résultat global	Intérêts Minoritaires	Capitaux propres
Situation au 01.04.2016	20.176.000	783.077	-754.302	2.634.093	130.343	-	22.969.211
Résultat transféré aux réserves	-	-	2.764.436	-2.634.093	-130.343	-	-
Dividendes distribués	-	-	-447.722	-	-	-	-447.722
Affectation à la réserve légale	-	45.271	-45.271	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-497.284	-	-	-497.284
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-128.601	-	-128.601
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31.03.2017	20.176.000	828.348	1.517.142	-497.284	-128.600	-	21.895.606
Situation au 01.04.2017	20.176.000	828.348	1.517.143	-497.284	-128.600	-	21.895.606
Résultat transféré aux réserves	-	-	-625.885	497.284	128.600	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-
Affectation à la réserve légale	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-7.369.397	-	43.646	-7.325.751
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-123.421	-	-123.421
Variation du périmètre de consolidation	66.615.131	-	5.331.492	-	-	2.313.230	74.259.853
Situation au 31.03.2018	86.791.131	828.348	6.222.750	-7.369.397	-123.421	2.356.876	88.706.287

Les capitaux propres sont également présentés au point 3.10.9 Capitaux propres.



3. Annexes aux états financiers consolidés

3. Annexes aux états financiers consolidés

PCB SA est une société anonyme cotée sur Euronext Bruxelles (ISIN BE0003503118) dont le siège social est établi Rond-Point Robert Schuman 6 boîte 5 à 1040 Bruxelles.

3.1 Résumé des principales règles d'évaluation

3.1.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés au 31 mars 2018 ont été établis conformément aux normes internationales d'informations financières et également aux interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les communications en vertu de l'IAS 8 ne sont pas nécessaires à l'égard des normes et interprétations qui ne sont manifestement pas applicables à l'entité ou qui ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence importante sur l'entité.

Plusieurs nouvelles normes et modifications aux normes existantes entrées en application à partir du 1^{er} janvier 2017, lors de l'établissement des états financiers consolidés, n'ont pas donné lieu à des modifications dans les règles d'évaluation du Groupe et sont sans impact matériel sur les états financiers consolidés. Ces nouvelles normes et modifications aux normes existantes sont les suivantes :

- **Modifications à la norme IAS 7 Tableau des flux de trésorerie**, publiées en janvier 2016, prennent effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Ces modifications visent à clarifier IAS 7 afin d'améliorer les informations communiquées aux utilisateurs des états financiers au sujet des activités de financement d'une entité. Elles introduisent une information supplémentaire qui permettra aux utilisateurs des états financiers d'apprécier les changements dans les dettes provenant des activités de financement
- **Modifications à la norme IAS 12 Impôts sur le résultat**, publiée en janvier 2016, concernent la comptabilisation des actifs d'impôt différés pour pertes non réalisées. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Ces modifications visent à la simplification de la comptabilisation des actifs d'impôt différés liés à des instruments financiers mesurés à la juste valeur.
- **Améliorations annuelles des IFRS 2014-2016**, publiées en décembre 2016, apportent des modifications à trois normes : IFRS 1 Première adoption des normes IFRS, IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les modifications d'IFRS 1 et d'IAS 28 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et la modification d'IFRS 12, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'amélioration à la norme IFRS 1 porte sur la suppression des exemptions à court terme des obligations imposées par les normes IFRS 7, IAS 19, et IFRS 10 pour les primo-adoptants; l'amélioration à la norme IFRS 12 clarifie le champ d'application de la norme (modifications à appliquer de façon rétrospective, date d'entrée en vigueur 1^{er} janvier 2017) et l'amélioration à la norme IAS 28 clarifie que le choix d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise détenue par une entité qui est un organisme de capital-risque ou une autre entité admissible, doit être fait sur une base individuelle, à la comptabilisation initiale.

Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications de normes et d'interprétations ont été publiés et adoptés par l'Union européenne, mais ne sont pas encore obligatoires pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et n'ont donc pas été appliquées aux comptes annuels consolidés.

- **IFRS 9 Instruments financiers**, publiée en juillet 2014, a pour but de remplacer l'IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit de nouvelles dispositions quant au classement et à l'évaluation des instruments financiers y incluant un nouveau modèle de dépréciation, qui nécessitera une reconnaissance plus rapide des pertes de crédit prévues et un modèle sensiblement réformé pour la comptabilité de couverture qui aligne le traitement comptable sur les activités de gestion des risques. La norme reprend les dispositions de l'IAS 39 quant à la comptabilisation et décomptabilisation des instruments financiers. La norme IFRS 9 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018; néanmoins une application anticipée est autorisée. Le Groupe n'a pas l'intention d'appliquer cette norme par anticipation. Cette modification n'exercera vraisemblablement pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.
- **L'IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients** met en place un modèle étendu afin de déterminer la méthode appropriée de comptabilisation des produits. La nouvelle norme remplace les dispositions actuelles concernant la comptabilisation de produits y compris IAS 18 – Produits des activités ordinaires, IAS 11 – Contrats de construction et IFRIC 13 – Programmes de fidélisation de la clientèle. La nouvelle norme doit être appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018; néanmoins son application anticipée est permise. Cette modification n'exercera vraisemblablement pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.
- **Modifications à la norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires** tirés de contrats avec des clients, publiées en avril 2016, clarifient les principes sur lesquels repose la norme IFRS 15. Plus précisément, elles précisent comment identifier une obligation de prestation dans un contrat, comment déterminer si une société agit pour son propre compte ou comme mandataire et détermine si les produits des activités ordinaires tirés de l'octroi d'une licence devraient être comptabilisés à un moment précis ou progressivement. Les amendements incluent également un nombre plus important d'exemples illustratifs. Ces modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.
- **IFRS 16 'Location-financement'**. Cette norme remplace la guidance actuellement fournie par l'IAS 17 et introduit des changements conséquents dans la comptabilisation des preneurs à bail. Sous la norme IAS 17, les preneurs à bail devaient opérer une distinction entre les prêts financiers (présentés sur le bilan) et les prêts opérationnels (présentés hors bilan). IFRS 16 impose au preneur à bail de reconnaître un passif de location qui est le reflet des paiements locatifs futurs et du "droit d'utiliser l'actif" pour la quasi-totalité des contrats de location-financement. Pour les bailleurs, la comptabilisation reste globalement inchangée. Toutefois, étant donné que l'IASB a mis à jour sa définition de la location-financement (de même que la guidance sur la combinaison et séparation de contrats), les bailleurs seront également impactés par la nouvelle norme, mais dans une moindre mesure. Sous IFRS 16, un contrat est ou contient un contrat de location-financement s'il procure le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé durant une certaine période en échange de considération. Le Groupe évalue actuellement l'incidence possible de son application sur les états financiers consolidés (Impact limité à 2 chiffres en million pour le Groupe PCB). La nouvelle norme devra être appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Les nouvelles normes et améliorations aux normes suivantes ont été publiées mais n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne. Ces nouvelles normes et améliorations ne sont pas encore obligatoires pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et n'ont donc pas été appliquées aux comptes annuels consolidés.

- **Modifications à la norme IFRS 2 Paiement fondé sur des actions** (date d'entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018). Les modifications clarifient les règles de comptabilisation concernant un paiement fondé sur les actions et réglé en trésorerie, ainsi qu'une modification des conditions d'un paiement fondé sur des actions, qui ne serait plus réglé en trésorerie mais en instruments de capitaux propres. De plus, si l'employeur règle une obligation fiscale liée à un paiement fondé sur des actions par une sortie de trésorerie ou d'actifs, la transaction est classée comme étant réglée en intégralité par des instruments de capitaux propres, si en l'absence de la retenue fiscale, le paiement aurait été classé comme tel.

- **Modifications à la norme IFRS 9 Instruments financiers** - Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative (date d'entrée en vigueur le 1er janvier 2019). Ces modifications traitent entre autres les instruments contenant une clause de paiement anticipé lorsque l'exercice de cette clause entraîne un remboursement inférieur à la somme du capital et des intérêts restant dus. C'est ce que l'on appelle une compensation négative. Auparavant, de tels instruments ne pouvaient pas être comptabilisés au coût amorti, car ils ne satisfaisaient pas à la règle dite «SPPI» (seulement paiement du principal et des intérêts). Cette modification le permet, à condition toutefois que cette compensation négative pour paiement anticipé soit «raisonnable», ce qui demandera l'exercice du jugement. Ces modifications apportent également une précision sur la façon de comptabiliser la modification d'un passif financier.
- **IFRIC 22 Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée** (date d'entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018). Cette interprétation porte sur les transactions en monnaie étrangère, ou des parties de celles-ci, lorsqu'une contrepartie payée d'avance libellée ou fixée dans une monnaie étrangère est prévue. IFRIC 22 clarifie le traitement comptable en cas de paiements ou encaissements anticipés uniques ou multiples, avec l'objectif de réduire la diversité des pratiques comptables en la matière.
- **IFRIC 23 Incertitude sur le traitement d'impôt sur le revenu** (date d'entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019). Cette interprétation clarifie le traitement comptable des incertitudes liées au calcul de l'impôt sur le revenu. Cette interprétation devra être appliquée à la détermination du profit taxable (ou perte), de la base taxable, des pertes fiscales non utilisées, des crédits d'impôt non utilisés et des taux de taxation, lorsqu'il y a des incertitudes sur le traitement comptable de l'impôt sur le revenu en vertu d'IAS 12.
- **Modifications à la norme IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises** - Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises (date d'entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019). Ces modifications clarifient que la norme IFRS 9, y compris les dispositions relatives à la dépréciation, s'applique aux intérêts à long terme dans les entreprises associées et les coentreprises. Pour appliquer IFRS 9, il n'est pas tenu compte des pertes de l'entité associée ou de la coentreprise, ni de toute dépréciation de l'investissement net qui seraient comptabilisées en application d'IAS 28. L'amendement contient également un exemple illustratif sur l'application d'IAS 28 et d'IFRS 9 pour les investissements à long terme.

Il n'y a pas d'autres normes ou interprétations qui ne sont pas encore en vigueur durant l'année fiscale 2018 et qui pourraient exercer une incidence substantielle sur le Groupe.

3.1.2 Principes généraux

Valeur historique

Les comptes consolidés sont établis sur la base de la valeur historique d'acquisition, sauf pour les plans de pension qui sont valorisés à la juste valeur.

Devise des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis en Euro.

Principes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles la Société exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Au 31 mars 2018, Pharma Belgium SA et les Sociétés Acquisées sont consolidées par intégration globale, voir aussi le point 3.5 Variation du périmètre de consolidation. Les pertes et profits, chiffres d'affaires, charges et produits ainsi que toutes créances et dettes internes au Groupe sont éliminés.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, à la date d'acquisition, comme étant la somme des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des titres de capitaux propres émis. À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris, de même que les passifs éventuels identifiables, sont comptabilisés à leur juste valeur à cette date. L'excédent de la contrepartie transférée et du montant de la participation ne donnant pas le contrôle sur la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés est comptabilisé en goodwill. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût à titre d'actif et est ultérieurement évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. L'allocation de la juste valeur aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris est basée sur diverses hypothèses faisant appel au jugement du management. Les coûts d'acquisition sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

Utilisation d'estimations (voir aussi section 3.3)

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas. Elles concernent principalement l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs (voir section 3.10.7), l'évaluation des engagements de retraites (voir section 3.10.10.2) et des provisions courantes et non courantes (voir section 3.10.10) ainsi que pour les impôts différés (voir section 3.10.5).

3.1.3 Bilan

Le bilan est divisé en postes courants et non-courants, conformément à la norme IAS 1 «présentation des états financiers». Certains postes du bilan ont été regroupés afin d'offrir une meilleure vue d'ensemble.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées, conformément à la norme IAS 38 «immobilisations incorporelles», à leur coût historique, augmenté des frais annexes, et diminué des remises commerciales. Elles sont amorties selon le mode linéaire et sur une durée d'utilisation probable.

En ce qui concerne les fonds de commerce acquis de Sambria et d'Ostend Pharma (anciens répartiteurs-grossistes) en 2012, suite à une décision du conseil d'administration du 21 mars 2013, une durée moyenne d'amortissement sur 23 ans a été retenue.

Une perte de valeur sur immobilisations incorporelles est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable, soit le montant le plus élevé entre sa juste valeur et sa valeur d'utilité. Une estimation de la valeur recouvrable est effectuée lorsqu'il existe un indice montrant qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur.

Pour la clôture des comptes annuels au 31 mars 2018, aucun test de dépréciation n'a été réalisé sur ce fonds de commerce. Il a été conduit, sur base de la croissance du chiffre d'affaires et vu la valeur résiduelle des montants, qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. Dans le cas où le Groupe PCB possède des actifs intangibles pas encore disponibles pour l'utilisation et des actifs intangibles à durée indéfinie, un test de dépréciation serait effectué.

Suite à la variation du périmètre de consolidation, des actifs intangibles additionnels sont reconnus sur le bilan :

- Le 2 novembre 2010, les sociétés Alpha Répartition SA et Belmedis SA, toutes deux filiales de la société coopérative française Welcoop, ont signé une convention par laquelle la première citée cédait son fonds de commerce à la seconde, ce qui a généré dans les comptes un actif incorporel de 5,4 m€ amorti linéairement sur une période de 10 ans.

Cette cession couvrait l'activité des agences de grossiste-répartiteur situées en Wallonie. Les résultats récurrents dégagés par ces agences sont positifs et excèdent la valeur résiduelle du fonds de commerce qui s'élève à 1,4 m€ au 31 mars 2018. Sur base de ce constat, aucun test de dépréciation n'a été effectué et aucune indication de perte de valeur n'a été identifiée.

- La reprise des Sociétés Acquisées fait apparaître des actifs incorporels représentant des «relations clientèles» attribuées aux sociétés Belmedis, Cophana et Sofiadis et valorisées pour un montant total de 5,7 m€. Une durée moyenne d'amortissement de 5 à 7 années a été retenue. Un montant total de goodwill a été reconnu pour un montant de 11,3 m€. Conformément aux normes IFRS, un test de dépréciation de valeur a été réalisé sur ce goodwill au 31 mars 2018 et aucune réduction de valeur n'a été identifiée suite à cet exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Les immeubles détenus par le Groupe ont été valorisés selon l'approche par composants. Les dépenses ultérieures sont inscrites à l'actif et amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

A l'exception des terrains, les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire, conformément à leur durée d'utilisation.

La durée d'amortissement (en années) est la suivante :

- Constructions (15 – 30 ans)
- Installations techniques et machines (4 – 15 ans)
- Autres installations et aménagements (3 – 20 ans)

Une réduction de valeur sur immobilisations corporelles est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable, soit le montant le plus élevé entre sa juste valeur et sa valeur d'utilité.

Contrats de location

Les contrats et accords signés par le Groupe sont analysés afin de déterminer s'ils sont, ou contiennent, des contrats de location. Les contrats qui ne transfèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont qualifiés de contrats de location simple, et donnent lieu à des paiements comptabilisés en charges pendant la durée du contrat de location. En revanche, dans le cas où le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété, le contrat de location est alors qualifié de contrat de location-financement et il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif le montant le plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements futurs et au passif la dette financière correspondante.

Immobilisations financières

L'évaluation des actifs et passifs financiers sont évalués sur la base de leur coût amorti, ou de leur valeur probable de réalisation, lorsque celle-ci est plus faible.

Les actifs financiers évalués au coût amorti (les créances reprises dans les immobilisations financières) font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de l'opération, c'est-à-dire la date à laquelle le groupe s'est engagé à acheter ou à vendre l'actif.

Impôts différés

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Un actif d'impôt différé sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés n'est constaté que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur permettant d'imputer ces différences temporelles ou ces reports de pertes est suffisamment probable.

Stocks

Initialement, le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition. Les stocks sont évalués à la date de clôture selon la méthode FIFO conformément à la norme IAS 2 «stocks» au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks à rotation lente font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Une dépréciation de stocks est calculée lorsque la quantité d'un produit en stocks est supérieure à douze mois de ventes. Dans ce cas-là, la dépréciation de stock calculée est de 70% de la valeur brute des produits.

Une dépréciation de stocks est également calculée lorsque la quantité de produit vendu est nulle ou négative, ce qui peut être le cas lorsque les retours sont supérieurs aux ventes. Dans ce cas précis, la dépréciation de stock calculée est de 90% de la valeur brute des produits.

Les calculs de dépréciations de stocks décrits ci-dessus sont effectués sur les produits qui sont disponibles à la vente depuis plus de six mois.

Le coût des produits finis comprend uniquement le coût d'achat des produits en stock.

Créances

Les créances et autres éléments de l'actif sont évalués sur la base de leur coût amorti, ou de leur valeur probable de réalisation, lorsque celle-ci est plus faible. Les risques isolés identifiables ont fait l'objet d'une réduction de valeur, et à l'opposé, des reprises de réductions de valeur ont été effectuées en raison de la disparition des faits les ayant motivés. Les réductions de valeur sont déterminées individuellement après une analyse de la situation financière et patrimoniale des clients ayant des difficultés financières, sous déduction des garanties obtenues.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent à la trésorerie proprement dite et aux autres actifs très liquides d'une échéance originale maximale de trois mois. Cela comprend les fonds de caisse et les dépôts à vue ainsi que les comptes courants de trésorerie liés aux contrats de cash-pooling et de convention de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont inscrits au bilan sur la base de leur montant nominal.

Provisions pour pensions (régimes à prestations définies)

La valeur actualisée de l'obligation des régimes à prestations définies est évaluée sur la base d'hypothèses actuarielles selon la méthode TUC (traditional unit credit). Les calculs utilisent des hypothèses démographiques (rotation de personnel, table de mortalité...) et financières (niveaux futurs des salaires, taux d'inflation...). Les régimes à prestations définies du Groupe PCB sont en général financés par des actifs de couverture. Les actifs du régime sont évalués à leur juste valeur.

La provision inscrite au bilan correspond à la valeur actualisée de l'obligation diminuée de la juste valeur des actifs de régime. Les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global («Other comprehensive income»).

La composante du coût de service est formée du coût de service normal auquel sont ajoutés tous les coûts des services passés, réductions et liquidations. La composante du coût du service apparaîtra dans les profits et pertes sous la rubrique des frais de personnel.

La composante du coût de finance est égale au coût d'intérêt (net) calculé en appliquant un seul taux d'actualisation sur le passif au titre des prestations définies (en général DBO moins les actifs des régimes). La composante de coût financier sera reconnue dans le résultat sous les titres «produits et charges financiers».

En ce qui concerne les régimes à contributions définies, ceux-ci doivent selon la législation belge (appelée «loi Vandenbroucke») être comptabilisés comme étant des régimes à prestations définies et ce, en conformité avec IAS 19. En 2015, le taux minimum était de 3,25% sur une base annuelle. Suite à la crise financière et la baisse de taux sur le marché, les compagnies d'assurance ont notifié qu'elles n'étaient plus capables de garantir ce taux. Dès lors, le risque, supporté précédemment par les compagnies d'assurance a été transféré à charge de la société. En conséquence le Groupe PCB valorise, à partir de 2014, de la même manière aussi bien les régimes à prestations définies que les régimes à contributions définies.

Depuis le 24 décembre 2015, une loi a été publiée pour acter l'accord intervenu entre les partenaires sociaux pour modifier le taux minimum figurant ci-dessus et dont la hauteur était mise en cause suite à l'évolution actuelle de l'environnement économique. Cette loi stipule qu'un taux minimum garanti et conforme aux caractéristiques reprises ci-dessous sera applicable aussi bien aux cotisations des employés qu'à celles des employeurs :

- Le taux minimum garanti que l'employeur appliquera sur les paiements dans le cadre du régime à cotisations déterminées sera un taux variable pouvant être modifié chaque année.
- A partir du 1^{er} janvier 2016, le taux minimum garanti est égal à 65% du taux moyen (75% à partir du 1^{er} janvier 2018), calculé sur une période de 24 mois, généré par les OLO à terme de 10 ans. De ce fait, ce taux minimum au 1^{er} janvier 2016 est de 1,75% étant donné que le taux moyen, calculé sur une période de 24 mois, généré par les OLO à terme de 10 ans tourne actuellement autour de 1%.
- Les pourcentages minimum et maximum de ce taux minimum garanti seront respectivement fixés à 1,75% et 3,75%.

Provisions pour prépensions

Les charges pour prépensions sont provisionnées dès que la société est engagée vis-à-vis d'un salarié. Le montant comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée de la dette.

Provisions

Conformément à l'IAS 37 «provisions, passifs éventuels et actifs éventuels», des provisions sont constituées sur la base d'événements ou d'opérations commerciales antérieures, dans la mesure où il existe une obligation juridique ou implicite vis-à-vis de tiers. Les éléments servant à déterminer la provision pour couvrir l'obligation doivent pouvoir être évalués de manière fiable et crédible. Pour couvrir l'obligation, les provisions sont évaluées en tenant compte de tous les risques prévisibles, sur la base du montant le plus probable.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès qu'un plan formalisé et détaillé a été annoncé publiquement.

Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur juste valeur moins les frais de transaction, puis comptabilisées jusqu'à leur échéance selon la méthode du coût amorti.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés par le Groupe PCB.

3.1.4 Compte de résultats

Méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires et autres généralités

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises.

Le groupe comptabilise les produits lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsque les biens sont livrés. La livraison a lieu lorsque les biens ont été expédiés à l'adresse indiquée, que le risque d'obsolescence et de perte a été transféré aux pharmaciens et que ces derniers ont accepté les marchandises.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat correspondent à la charge d'impôt exigible sur le bénéfice de l'exercice.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et de leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Résultat par action

Le résultat par action est déterminé conformément à la norme IAS 33 «résultat par action», en divisant le résultat net de l'exercice, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

3.1.5 Tableau des flux de trésorerie

Conformément à l'IAS 7 «tableaux des flux de trésorerie», le tableau des flux de trésorerie présente les évolutions de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent à la trésorerie proprement dite et aux autres actifs très liquides d'une échéance maximale de trois mois compris dans le bilan.

Les évolutions de trésorerie et des équivalents de trésorerie résultant des activités opérationnelles sont présentées selon la méthode indirecte.

3.2 Gestion des risques financiers

3.2.1 Risque de crédit clients

Le risque du crédit clients est géré par un suivi rigoureux des créances clients. La société a notamment mis en place un comité de «credit risk». Les réductions de valeur sont déterminées individuellement après une analyse de la situation financière et patrimoniale des clients ayant des difficultés financières, sous déduction des garanties obtenues. Le risque maximum est égal à la valeur des créances commerciales enregistrées au 31 mars 2018.

La concentration du risque client est limitée. Les clients sont constitués principalement de pharmacies indépendantes et des pharmacies du Groupe Lloydspharma appartenant au Groupe McKesson Europe.

3.2.2 Risque de marché

La totalité des opérations réalisées par le Groupe PCB s'effectuant en euro, aucun risque de change n'est à prendre en considération pour l'établissement des comptes consolidés.

Pour ses besoins financiers, les sociétés Pharma Belgium et McKesson Belgium Holdings font appel au Groupe McKesson Europe. Ces sociétés sont soumises à des risques de fluctuation des taux d'intérêts. Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêts à la date de clôture du bilan entraîne une augmentation des charges financières de 109,5 k€. Une baisse de 50 points de base des taux d'intérêts à la date de clôture du bilan entraîne une diminution des charges financières de 109,5 k€.

3.2.3 Risque opérationnel

Les risques opérationnels principaux sont ceux relatifs à la continuité des services IT et à la perte d'un site majeur.

3.2.4 Risque de liquidité

Le Groupe PCB se finance auprès des sociétés du Groupe McKesson Europe par l'intermédiaire de plusieurs contrats de cash-pooling mis en place depuis 2002/2003. Depuis l'acquisition des «Sociétés Acquisées», un nouveau contrat de cash-pooling a été mis en place au sein de McKesson Belgium Holdings dans le but de financer les activités des Sociétés Acquisées. Il ne s'agit que de dettes à court terme.

- Les avances consenties par le Groupe McKesson Europe au Groupe PCB portent intérêts sur la base de Euribor 6 mois + une majoration (au 31 mars 2018, le taux s'élevait à 0,6%). En cas d'avances consenties par le Groupe PCB au Groupe McKesson Europe, elles portent intérêts à EONIA.
- Dans le cadre de la convention de trésorerie mise en place depuis 2002, les avances consenties par le Groupe PCB portent intérêts sur la base de EONIA + 0,30% et les avances reçues par le Groupe PCB portent intérêts sur la base de EONIA - 0,01%.

La variation de l'EONIA n'a pas d'impact significatif sur le résultat du Groupe PCB. A la date de clôture les dettes financières vis-à-vis du Groupe s'élève à 18,9 m€.

3.2.5 Gestion du capital

La gestion du capital du Groupe vise à maintenir une base de capital solide en vue de soutenir le développement continu des affaires, et ce, compte tenu d'une politique prudente de recours à l'endettement, avec le ratio d'endettement comme principal indicateur. Pour préserver ou piloter la structure de son capital, le Groupe a la possibilité d'émettre de nouvelles actions, de racheter ses propres actions ou d'ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires.

3.2.6 Gestion des risques

Le groupe PCB a mis en place un système de gestion des risques pour s'assurer que les principaux risques sont correctement identifiés et gérés. Le Groupe McKesson Europe dispose d'un service d'audit interne qui réalise des missions ponctuelles dans le cadre de sa mission de «gestion des risques». Une fonction d'audit interne a été également créée localement afin de renforcer les contrôles internes et d'assurer la continuité des contrôles pour les exigences de SOX.

3.3 Estimations comptables et jugements significatifs

Il n'y pas de jugement significatif à l'exception de l'évaluation de la valeur recouvrable des créances, la durée de l'amortissement des fonds de commerce, la durée de l'amortissement de la clientèle ainsi que les dépréciations de valeur appliquées sur le stock. Ces thèmes sont présentés au point 3.1.3 Bilan.

Les impôts différés sur le report en avant des pertes fiscales de PCB n'ont pas été reconnus pour les raisons expliquées aux points 3.9.7 Impôts et 3.10.5 Impôts différés. En revanche pour la société McKesson Belgium Holdings, un impôt différé actif sur les pertes fiscales a été reconnu car les perspectives fiscales établies démontrent une rentabilité attendue pour cette entité.

Calculs actuariels de la provision pour pensions

Le taux d'actualisation, qui est un taux commun à toutes les sociétés du Groupe McKesson Europe, soit 1.8% a été utilisé pour le calcul de la provision pour pension comme une des hypothèses principales actuarielles. Une analyse de sensibilité a été effectuée et les constatations figurent au point 3.10.10.2 Provision pour pensions.

Provisions pour restructuration

La provision correspond à une estimation prudente de la charge salariale compte tenu des différents plans de restructuration que le Groupe PCB a connus ces dernières années et elle répond aux critères repris dans l'IAS 37 «provisions, passifs éventuels et actifs éventuels». Cette provision est une estimation car celle-ci est basée sur une population reprenant des fonctions de personnes et n'est en aucun cas une provision individualisée.

Réforme fiscale belge

Le gouvernement fédéral belge a annoncé en juillet 2017 la conclusion d'un accord concernant une importante réforme de l'impôt des sociétés. Cet accord introduit, entre autres, une baisse du taux de l'impôt passant de 33,99% à 29,58% en 2018 et à 25% à partir de 2020. La loi portant sur la réforme de l'impôt des sociétés a été votée par le Parlement en décembre 2017; ce qui en vertu de la norme IAS 12, est considéré comme pratiquement en vigueur à partir de cette date. Dès lors, les impôts différés constatés sur les différences temporaires qui trouvent leur origine en Belgique sont calculés sur base du nouveau taux d'imposition applicable à l'échéance à laquelle la résorption de l'écart temporaire devrait avoir lieu.

A cet égard, la Direction a exercé son meilleur jugement quant à la décision des différences temporaires (principalement sur les pertes fiscales et la provision de restructuration) qui sont censées se résorber avant 2020, pour lesquelles un taux d'imposition de 29,58% doit être appliqué et celles qui devraient se résorber après 2020, pour lesquelles un taux d'imposition de 25% est appliqué.

3.4 IFRS 8 Secteurs opérationnels

Un secteur opérationnel est une composante d'une entité qui se livre à des activités ordinaires dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges (y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité); dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci; et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Les 4 secteurs opérationnels du Groupe PCB sont: la vente en gros de produits pharmaceutiques (dite «*wholesale*»), la prévente en gros de produits pharmaceutiques (dite «*pre-wholesale*»), l'export de marchandise et l'achat groupé de produits pharmaceutiques. L'analyse de ces différents secteurs opérationnels et des secteurs géographiques montre qu'il n'existe qu'un seul secteur opérationnel significatif (la répartition pharmaceutique – «*wholesale*») et qu'un seul secteur géographique (la Belgique).

En effet, la totalité du chiffre d'affaires provient de la vente en gros de produits pharmaceutiques dont 99,7% est réalisée en Belgique. Etant donné que les 3 autres secteurs opérationnels décrits ci-dessus ne représentent pas un pourcentage significatif du chiffre d'affaires externe total du Groupe PCB, la direction a estimé qu'ils ne doivent dès lors pas faire l'objet d'une information sectorielle détaillée.

3.5 Variation du périmètre de consolidation

Au 31 mars 2018, les filiales du Groupe PCB sont les suivantes:

% d'actionnariat (Intérêt économique) au 31 Mars 2018	
Pharma Belgium SA - Rond-point Robert Schuman 6, 1040 Bruxelles	100%
McKesson Belgium Holdings sprl - Rond-point Robert Schuman 6, 1040 Bruxelles	100%
Belmedis SA - Rue du Congrès 35, 1000 Bruxelles	100%
Sofiadis SCRL - Rue de la Presse 4, 1000 Bruxelles	55,12%
Cophana SA - Chemin de la Reconversion 17, 7110 Houdeng-Goegnies	100%
Sofarmex SA - Moerstraat 60, 9031 Drongen	100%
Espafarmed SL - Cami Ral El Ravalet 1, 08301 Barcelona	100%

3.6 Regroupements d'entreprises

La reprise des «Sociétés Acquisées» par le Groupe PCB a été réalisée en deux étapes :

Au cours de la première étape, McKesson Belgium Holdings a acquis toutes les actions de Belmedis SA, Cophana SA, Alphar Partners SA, Espafarmed SLU et 55,12% des actions de Sofiadis SPRL et a acquis l'activité EEA de Sofarex par le biais d'une cession d'actifs. Cette première transaction a eu lieu à la date du 2 mai 2017 pour une contrepartie totale de 61,4 m€ versée au comptant.

La seconde étape de la Transaction consiste en un apport en nature pour la totalité des 1.240.371 actions (détenues par OCP SAS dans McKesson Belgium Holdings BVBA/SPRL) dans PCB NV/SA pour un montant total de 66,6 m€. En contrepartie de cet apport, OCP SAS s'est vu octroyé au moyen d'une augmentation de capital 11.348.403 actions ordinaires nouvelles de l'entité PCB NV/SA.

3.6.1 Reprise des «Sociétés Acquisées» par McKesson Belgium Holdings SPRL

Le 2 mai 2017, McKesson Belgium Holdings SPRL a réalisé l'acquisition de 100% des titres de participation des sociétés Belmedis SA, Alphar Partners SA, Cophana SA, Espafarmed S.L.U. et l'acquisition d'une participation majoritaire dans la société Sofiadis S.C.R.L. (acquisition de 55,12% des titres de participation). Le périmètre de cette transaction inclus également l'acquisition des activités de la société Sofarex NV. Plus particulièrement, seules les activités européennes de commerce et d'export ont été acquises par McKesson Belgium Holdings SPRL par l'intermédiaire de sa filiale Sofarmex SPRL.

Belmedis SA est un grossiste de produits pharmaceutiques et un des acteurs les plus importants sur le marché de la distribution pharmaceutique en Belgique. Avec 6 agences situées à Anvers, Drongen, Tessenderlo, Seneffe, Liège et Neufchâteau, Belmedis couvre la totalité du territoire national belge.

Alphar Partners SA est une holding détenant des intérêts financiers dans plusieurs pharmacies pour lesquelles elle fournit également des services financiers. Notons que le 8 août 2017, McKesson Belgium Holdings SPRL a vendu toutes les actions qu'elle détenait dans Alphar Partners à Admenta Deutschland GmbH sauf une qui a été vendue à McKesson France Holdings S.A.S.U.

Cophana SA est un pré-grossiste offrant des services spécialisés dans la logistique et la distribution pharmaceutique (médicaments et nutriments). Cophana offre ses services aux laboratoires qui commercialisent leurs produits dans le Benelux, mais aussi à la demande vers d'autres destinations européennes. Cophana propose des services de stockage, de préparation des commandes, de livraison, de facturation, de suivi des opérations et d'autres prestations à valeur ajoutée.

Espafarmed S.L.U. est une société basée en Espagne agissant en tant qu'agent commercial et fournissant des produits pharmaceutiques espagnols à Sofarmex SPRL.

Sofiadis S.C.R.L est une société coopérative regroupant de pharmaciens indépendants offrant des services aux pharmacies, notamment les achats groupés. Sofiadis est composée d'un réseau de plus de 530 pharmacies réparties sur l'ensemble du territoire belge.

Sofarmex SPRL exporte principalement des produits pharmaceutiques belges et une gamme de produits pharmaceutiques espagnols fourni par Espafarmed.

Ces acquisitions permettent entre autres à McKesson Belgium Holdings de renforcer sa position en Belgique et d'élargir sa position en Europe dans le marché de la distribution pharmaceutique. De plus, le regroupement d'entreprises permettra d'obtenir des avantages découlant de la mise en commun de la logistique et de la distribution.

Cette acquisition a été comptabilisée conformément à la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises et est déterminée définitivement à la date d'établissement des états financiers.

3.6.2 Acquisition par PCB SA des participations de McKesson Belgium Holdings SPRL

Le 20 décembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire du Groupe PCB a approuvé l'apport au capital de PCB SA de la participation détenue par OCP S.A.S. dans McKesson Belgium Holdings SPRL. L'apport en nature s'élève à 66,6 m€ augmentant le capital de PCB SA par l'émission de 11.348.403 nouvelles actions ordinaires sans mention de valeur nominale. Ces nouvelles actions ont été attribuées à OCP S.A.S., à titre de rémunération de son apport précité. L'évaluation des actions de McKesson Belgium Holdings SPRL est basée sur le prix d'acquisition du regroupement d'entreprises du 2 mai 2017 ajusté en raison du fait que les actions de Alphar Partners ont été entre-temps transférées à Admenta Deutschland GmbH et à McKesson France Holdings S.A.S.U. pour une contrepartie en espèce.

Cette opération d'apport au capital de PCB SA de la participation dans McKesson Belgium Holdings SPRL représente un regroupement d'entreprises sous contrôle commun puisque les deux sociétés sont ultimement contrôlées par OCP S.A.S, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises. Par conséquent, la direction a fait le choix de comptabiliser cette transaction selon la méthode du « predecessor accounting » selon laquelle les actifs et les passifs de l'entité acquise sont présentés à la valeur nette comptable, telles que repris dans les comptes de la société mère qui a le contrôle commun (comptabilisation de report). La valeur nette comptable considérée a donc été basée sur la valeur retenue dans les comptes de la maison mère après réévaluation des actifs et passifs à la juste valeur et inclut le montant du goodwill résiduel enregistré suite à l'acquisition initiale au 2 mai 2017.

Toute différence entre la contrepartie donnée et la valeur nette comptable des actifs et des passifs de l'entité acquise à la date de la transaction selon la comptabilité du « predecessor accounting » est incluse dans les capitaux propres. Ainsi, un montant de 5,3 m€ est reconnue en fonds propres.

Contrepartie transférée	<i>En euros</i>
Paiement par actions	66.615.131
Total de la contrepartie transférée	66.615.131

Les détails des actifs acquis et des passifs repris fin décembre (date d'acquisition pour PCB) sont les suivants :

Actifs acquis et passifs repris à la date d'acquisition	Juste valeur provisoire (En euros)
Actifs	163.223.976
Immobilisations corporelles	15.863.151
Goodwill	11.305.397
Actifs incorporels	8.384.312
Actifs financiers	1.963.518
Actifs d'impôt différé	1.049.294
Créances commerciales et autres créances	82.816.253
Stocks	33.918.854
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.986.714
Autres actifs courants	2.936.483
Passifs	88.984.123
Dettes financières	3.087.522
Autres passifs non courants	3.459.644
Passifs d'impôt différé	2.296.865
Dettes commerciales et autres dettes	73.624.123
Autres passifs courants	6.515.969
Actif net identifiables acquis	74.239.853

Le montant à reconnaître dans les capitaux propres découlant du regroupement d'entreprises est présenté comme suit :

	<i>En euros</i>
Contrepartie transférée	66.615.131
<i>Moins:</i> Juste valeur des actifs nets acquis	74.239.853
Dont Goodwill	11.305.397
<i>Plus:</i> Participations ne donnant pas le contrôle	2.313.230
Montant à inclure dans les capitaux propres	-5.311.492

Les actifs incorporels évalués sont principalement des relations clients attribuées à Belmedis, Cophana et Sofiadis, valorisées pour un montant total de 5,7 m€. Un montant total de goodwill a été reconnu pour un montant de 11,3 m€.

3.7 Pro forma

L'information financière pro forma non auditée condensée et combinée suivante ("Information financière pro forma non auditée") est basée sur les états financiers consolidés du Groupe PCB SA au 31 mars 2018 en rajoutant le compte de résultats des Sociétés Acquisées à partir du 1^{er} avril 2017 jusqu'au 31 mars 2018.

L'Information financière pro forma non auditée est présentée uniquement à des fins d'illustration présentant le compte de résultats consolidé du Groupe PCB si la transaction avait été réalisée au 1^{er} avril 2017.

	Total pro forma combined 31 March 2018
Chiffre d'affaires	1.131.522.073,42
Coût des achats des marchandises	-1.059.272.594,30
Variations des stocks	-949.616,33
Marge brute	71.299.862,79
Autres produits d'exploitation	2.825.865,73
Services et biens divers	-28.622.646,54
Frais de personnel	-47.725.419,26
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	-4.787.326,49
Provisions et pertes de valeur sur actifs courants	29.863,92
Autres charges d'exploitation	-1.416.829,20
Résultat opérationnel	-8.396.629,05
Charges financières	-430.907,38
Produits financiers	731.296,61
Résultat financier	300.389,23
Résultat avant impôts	-8.096.239,82
Impôts	2.023.975,94
Résultat net consolidé	-6.072.263,88
Résultat net consolidé - part du groupe	-5.752.183,53

Le résultat consolidé du Groupe de l'exercice terminé le 31 mars 2018 comprend des ventes d'un montant de 693,0 m€ et un résultat net d'un montant de -7,4 m€. Si ce regroupement d'entreprises avait été effectué le 1^{er} avril 2017, les ventes consolidées et le résultat net consolidé du Groupe pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 se seraient chiffrés à 1.132 m€ et -5,8 m€, respectivement. Le Groupe estime que ces données pro-forma représentent une évaluation approximative de la performance financière de l'entreprise regroupée sur une période de douze mois et qu'elles peuvent fournir des points de référence aux fins de comparaison avec la performance financière des périodes futures.

3.8 Frais d'audit

Les émoluments du Commissaire pour l'exercice sont de 573,0 k€ et repartis de la manière suivante :

1. Emoluments du commissaire pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la Société qui publie les informations est à la tête : 287,0 k€
2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire : 286,0 k€
3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié : N/A

3.9 Notes sur le compte de résultats consolidé

3.9.1 Chiffre d'affaires / Marge brute

	31/03/2018	31/03/2017	Evolution	%
Chiffre d'affaires	692.959.556	527.655.132	165.304.424	31,33%
Coût des achats des marchandises	-652.234.870	-500.959.644	-151.275.226	30,20%
Variations des stocks	564.837	3.064.075	-2.499.238	-81,57%
Marge brute	41.289.523	29.759.563	11.529.960	38,74%
Taux de marge brute	5,96%	5,64%	6,97%	

Le Groupe PCB a réalisé un chiffre d'affaires de 693,0 m€, soit une augmentation de 31,33% par rapport à l'année précédente. Cette performance du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par la reprise des Sociétés Acquisées. Sans cette acquisition, le chiffre d'affaires de l'ancien périmètre de consolidation s'élèverait à 539,0 m€ et augmenterait dès lors de 11,3 m€, soit une performance de 2,1% par rapport à l'année précédente et ce malgré une croissance faible du marché.

Le taux de marge brute à périmètre de consolidation équivalent s'élève à 5,60% et diminue légèrement de 0,04% par rapport à l'année dernière. Avec les nouvelles entités, le taux de marge brute augmente à 5,96% du chiffre d'affaires.

Au 31 mars 2018, la part de marché au niveau national du Groupe PCB sur le secteur de la répartition grossiste s'élève à 30%. De ce fait, Pharma Belgium-Belmedis est devenu un acteur majeur du marché.

3.9.2 Autres produits d'exploitation

	31/03/2018	31/03/2017
Revenus publicitaires	570.550	765.998
Produits de la vente d'informations	657.486	266.357
Autres produits	1.080.363	428.359
Total	2.308.399	1.460.714

Le poste Revenus publicitaires est composé de prestations de services comme:

- des actions de marketing ou de merchandising facturées aux laboratoires,
- des prestations rendues aux clients telles que des actions de formation et des frais facturés.

Les produits de la vente d'informations proviennent de la vente de données statistiques non nominatives. Ce poste est augmenté suite à l'intégration des données des Sociétés Acquisées et également suite à la révision du contrat global négocié par McKesson Europe.

Les autres produits augmentent suite à la mise en place d'un contrat de services pour les services rendus par Pharma Belgium à Belmedis pour un montant total de 400,0 k€ pour la période allant de mai à décembre 2017, donc avant l'opération de l'apport en nature.

Le détail des transactions liées figure sous la section 3.12 du présent rapport.

3.9.3 Frais de personnel

	31/03/2018	31/03/2017
Salaires et traitements	24.230.561	12.010.650
Charges sociales	5.253.921	3.906.308
Charge nette/produit net des pensions	487.306	225.424
Charge nette/produit net des prépensions	-29.209	13.643
Intérim	1.709.036	1.209.219
Autres frais de personnel	15.419	19.176
Total	31.667.034	17.384.420

Les frais de personnel augmentent de 14,3 m€ par rapport à la même période de l'année précédente. Cette augmentation s'explique principalement par la reconnaissance d'une provision de restructuration de 8,7 m€ enregistrée dans les livres de Pharma Belgium, ainsi que par la reprise des Sociétés Acquisées pour un montant de 5,8 m€.

La charge nette des pensions correspond aux coûts des services pour les plans de pensions du type contributions définies pour Pharma Belgium et pour Belmedis.

Le détail des transactions liées figure sous la section 3.12 du présent rapport.

	31/03/2018		31/03/2017	
	en unités	en équivalent temps plein	en unités	en équivalent temps plein
Nombre moyen de travailleurs	804	711	378	341
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	805	690	384	336

Au 31 mars 2018, le Groupe PCB emploie 805 personnes (452 femmes et 353 hommes).

3.9.4 Services et biens divers, Provisions et pertes de valeur sur actifs courants et autres charges d'exploitation

	31/03/2018	31/03/2017
Frais de bâtiment	3.503.206	3.179.139
Frais de transport	7.081.565	5.330.404
Frais informatiques et télécommunications	1.939.411	1.393.180
Frais de déplacement	192.960	213.514
Frais de marketing et de communication	143.056	76.119
Honoraires	1.789.830	673.932
Frais d'audit	281.020	133.302
Fournitures	215.739	160.574
Taxes	192.239	107.750
Autres prestations de services	2.685.059	795.390
Frais de location autres équipements	303.085	72.453
Frais d'entretien et de maintenance	279.946	93.978
Frais d'assurances	28.777	20.987
Total	18.635.893	12.250.722

Une augmentation de 6,4 m€ du poste des «Services et biens divers» est constatée au 31 mars 2018 par rapport à la même période de l'année dernière. Celle-ci s'explique d'une part par la reprise des Sociétés Acquisées pour un montant de 4,3 m€ et d'autre part par l'augmentation des postes «Honoraires» et «autres prestations de services» suite à la facturation de coûts liés à la reprise des Sociétés Acquisées et également suite à l'apport en nature effectué fin décembre 2017.

Le détail des transactions liées figure sous la section 3.12 du présent rapport.

31/03/2018				
	moins de 1 an	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans	Valeurs comptables
Coût du leasing opérationnel	2.976.645	6.182.680	4.520.208	-

Les coûts du leasing opérationnel comprennent entre autres des coûts pour la location des entrepôts et les coûts de leasing de voitures. Ces coûts sont considérés comme étant du leasing opérationnel. Le tableau ci-dessus montre les engagements futurs que la société devra supporter pour les 5 prochaines années.

	31/03/2018	31/03/2017
Provisions et pertes de valeur sur actifs courants	528.587	245.249

Les montants représentent une réduction de valeur sur des créances commerciales qui sont jugées comme étant irrécupérables.

	31/03/2018	31/03/2017
Autres charges	361.441	307.035

Ce poste représente notamment des frais liés à l'emballage et des autres frais de fourniture.

3.9.5 Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants

	31/03/2018	31/03/2017
Amortissements des immobilisations corporelles	1.277.820	866.503
Amortissements des immobilisations incorporelles	892.294	342.903
Pertes sur cessions d'immobilisations	802	-
Total	2.170.916	1.209.406

Une augmentation de 962,0 k€ est constatée au 31 mars 2018 par rapport à la même période de l'année dernière. Celle-ci s'explique principalement par la reprise des Sociétés Acquisies pour un montant total de 988,0 k€. Ce montant inclut les amortissements des relations clientèles (296,0 k€) de Belmedis, Sofiadis et Cophana ainsi que l'amortissement du fonds de commerce d'Alpha Répartition pour un montant de 131,0 k€.

Les amortissements des immobilisations incorporelles comprennent également l'amortissement sur le fonds de commerce Sambria/Ostende pour un montant de 306,0 k€.

3.9.6 Résultat financier

	31/03/2018	31/03/2017
Produits		
intérêts sur sociétés liées	196	-
revenus bancaires	5.846	1.330
intérêts facturés aux clients	447.256	358.638
autres	67	-
Charges		
intérêts sur sociétés liées	-100.575	-100.011
escomptes accordés	13.379	-1.362
charges d'intérêts des locations	-77.950	-
charges nettes d'intérêts des pensions	-4.634	-3.061
intérêts et frais bancaires	-65.032	-37.717
autres	-173	-
Total	218.380	217.817

Les produits financiers sont principalement constitués d'intérêts facturés aux clients au titre des retards de paiement ou des plans de règlement.

Les charges financières, quant à elles, sont composées d'intérêts financiers sur le cash-pooling vis-à-vis du Groupe McKesson pour un montant de 100,6 k€, par des frais bancaires pour un montant de 65,0 k€ et pour des intérêts payés pour un montant de 78,0 k€ pour les leasings financiers contractés principalement par la société Belmedis SA.

Le détail des transactions liées figure sous la section 3.12 du présent rapport.

3.9.7 Impôts

Pertes fiscales reportables

	31/03/2018	31/03/2017
PCB SA	5.866.899	4.179.360
Espafarmed SLU	15.142	-
McKesson Belgium Holdings SPRL	3.323.056	-
Total	9.205.097	4.179.360

PCB possède des pertes fiscales reportables dues aux pertes réalisées dans le passé ainsi que sur l'exercice comptable actuel. Ces pertes reportables seraient imputables sur les bénéfices des exercices à venir. Toutefois aucun impôt différé actif n'est calculé sur ce montant car les bénéfices futurs sur cette entité sont peu probables.

L'entité McKesson Belgium Holdings SPRL ainsi que l'entité espagnole Espafarmed possèdent également des pertes fiscales reportables. Un impôt différé actif est calculé car les perspectives fiscales établies pour ces entités démontrent une rentabilité future sur ces activités.

Charge d'impôt de l'exercice

	31/03/2018	31/03/2017
Impôts courants	872.332	510.201
Impôts différés	-3.094.152	28.345
Impôts et taxes sur les bénéfices	-2.221.820	538.546

Un impôt différé actif pour un montant de 2,9 m€ a été enregistré dans les livres de Pharma Belgium S.A. suite à la reconnaissance d'une provision de restructuration. Cette provision est non-déductible fiscalement lors de sa constitution. En revanche, lors de son utilisation, la charge correspondant à l'indemnité payée sera fiscalement déductible.

La charge pour impôts courants pour Pharma Belgium s'élève à 333,0 k€ et pour les Sociétés Acquisées, celle-ci s'élève à 539,0 k€. Toutes les sociétés reprises, à l'exception de McKesson Belgium Holdings, génèrent un résultat fiscal positif.

Réconciliation de l'impôt sur le résultat

	31/03/2018	31/03/2017
Résultat avant impôts	-9.547.571	41.262
Charge d'impôt sur base du taux applicable (33,99%)	3.245.219	-14.025
Dépenses non admises	-447.201	-270.824
Intérêts notionnels	2.401	12.952
Utilisation pertes fiscales	9.739	-
Provisions non-taxables	-2.459	-
Régularisation impôt année fiscale 2016	-	-208.804
Divers dont impôts différés sur pensions	509	-
Non-reconnaissance DTA sur PCB	-573.595	-57.845
Produit / charge (-) d'impôt sur le résultat	2.221.820	-538.546

A noter qu'un montant négatif correspond à une perte. La régularisation de l'impôt sur l'année fiscale 2017 correspond à une correction sur les provisions de restructuration non-taxables. Après analyse, il s'est avéré que la provision prise dans la cadre de la restructuration était soumise à l'impôt des sociétés.

La réconciliation d'impôt sur le résultat pour l'année fiscale 2018 s'explique principalement par un montant de 447,2 k€ lié à des dépenses non-admises ainsi que par un montant un montant de 573,6 k€ lié à la non-reconnaissance d'un impôt différé actif sur les pertes enregistrées dans l'entité PCB SA.

3.9.8 Résultat par action

	31/03/2018	31/03/2017
Résultat net consolidé - part du groupe	-7.369.397	-497.284
Nombre moyen pondéré d'actions	16.944.923	5.596.520
Résultat net par action (€)	-0,43	-0,09

Il n'existe pas d'effet de dilution.

3.10 Notes sur le bilan consolidé

3.10.1 Actif immobilisé

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Valeurs d'acquisition brutes				
Situation au 01.04.2016	7.819.984	17.696.030	1.516.549	27.032.564
Acquisitions	16.741	626.497	92.947	736.185
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-
Cessions	-11.775	-115.638	-500.804	-628.217
Valeurs brutes au 31.03.2017	7.824.950	18.206.889	1.108.692	27.140.532
Amortissements / Réductions de valeur				
Situation au 01.04.2016	1.810.725	12.926.105	-	14.736.830
Dotations	342.902	866.502	-	1.209.404
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-
Reprises	-11.775	-115.638	-	-127.413
Amortissements / Réductions de valeur au 31.03.2017	2.141.852	13.676.969	-	15.818.821
Valeur comptable nette au 31.03.2017	5.683.098	4.529.920	1.108.692	11.321.711
Valeurs d'acquisition brutes				
Situation au 01.04.2017	7.824.950	18.206.889	1.108.692	27.140.532
Acquisitions	579.880	253.169	1.494	834.543
Variation du périmètre de consolidation	19.689.709	15.863.151	1.953.603	37.506.463
Transferts	-	-5.316.809	-283.960	-5.600.769
Cessions	-	-89.086	-616.903	-705.989
Valeurs brutes au 31.03.2018	28.094.539	28.917.314	2.162.926	59.174.780
Amortissements / Réductions de valeur				
Situation au 01.04.2017	2.141.852	39.627.739	3.217.160	91.209.028
Dotations	892.294	1.277.020	-	2.169.314
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Transferts	-	-5.316.809	-	-5.316.809
Reprises	-	-88.284	-	-88.284
Amortissements / Réductions de valeur au 31.03.2018	3.034.147	9.548.894	-	12.583.040
Valeur comptable nette au 31.03.2018	25.060.392	19.368.420	2.162.926	46.591.740

Aucun indicateur de réduction de valeur n'a été identifié au cours de cet exercice.

3.10.2 Immobilisations incorporelles

	Valeur fonds de commerce	Goodwill	Relation clients	Autres Immobilisations incorporelles	Total
Valeurs d'acquisition brutes					
Situation au 01.04.2016	7.046.606	-	-	773.379	7.819.984
Acquisitions	-	-	-	16.741	16.741
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-11.775	-
Valeurs brutes au 31.03.2017	7.046.606	-	-	778.345	7.836.725
Amortissements					
Situation au 01.04.2016	1.072.310	-	-	738.415	1.810.725
Dotations	306.374	-	-	36.529	342.903
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-
Reprises	-	-	-	-11.775	-
Amortissements au 31.03.2017	1.378.684	-	-	763.169	2.153.628
Valeur comptable nette au 31.03.2017	5.667.922	-	-	15.176	5.683.097
Valeurs d'acquisition brutes					
Situation au 01.04.2017	7.046.606	-	-	778.345	7.836.725
Acquisitions	-	-	-	579.880	579.880
Variation du périmètre de consolidation	1.562.100	11.305.397	5.661.332	1.160.881	19.689.709
Transferts	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Valeurs brutes au 31.03.2018	8.608.706	11.305.397	5.661.332	2.519.106	28.106.314
Amortissements					
Situation au 01.04.2017	1.378.684	-	-	763.169	2.153.628
Dotations	436.548	-	295.934	159.812	892.294
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-
Reprises	-	-	-	-	-
Amortissements au 31.03.2018	1.815.232	-	295.934	922.981	3.045.922
Valeur comptable nette au 31.03.2018	6.793.474	11.305.397	5.365.398	1.596.125	25.060.392

Un goodwill pour un montant de 11,3 m€ a été reconnu suite à la reprise des Sociétés Acquisées. Ce goodwill est composé par

- un montant de 5,2 m€ relatif à l'acquisition des activités européennes pour l'entité Sofarmex ;
- un montant de 6,1 m€ relatif à l'acquisition des activités Belmedis, Cophana, Espafarmed et Sofiadis. Pour plus d'explications sur la comptabilisation de ce goodwill, nous renvoyons au point 3.6.2.

Pour le poste «valeur fonds de commerces», les mouvements de la période correspondent essentiellement aux amortissements des fonds de commerce d'Ostend Pharma, de Sambria et d'Alpha Répartition. Ceux-ci sont amortis sur une durée d'amortissement moyenne 23 ans pour Ostend Pharma et Sambria, soit 306 k€, et sur une durée d'amortissement de 10 ans pour Alpha Répartition, soit 131,0 k€ au 31 mars 2018.

Suite à la reprise des entités Belmedis SA, Sofiadis SPRL et Cophana SA, un intangible correspondant à une «relation clientèle» a été reconnue pour un montant total de 5,7 m€. Ces derniers sont amortis sur un période allant de 5 à 7 années.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels, toujours utilisés par la société.

3.10.3 Immobilisations corporelles

	Terrains, droits similaires et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations et aménagements	Total
Valeurs d'acquisition brutes				
Situation au 01.04.2016	6.078.645	11.017.594	599.792	17.696.030
Acquisitions	102.379	510.981	13.138	626.498
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-
Cessions	-	-88.900	-26.738	-115.638
Valeurs brutes au 31.03.2017	6.181.023	11.439.675	586.192	18.206.891
Amortissements				
Situation au 01.04.2016	4.145.857	8.263.987	516.261	12.926.105
Dotations	223.901	625.742	16.861	866.503
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-
Reprises	-	-88.900	-26.738	-115.638
Amortissements au 31.03.2017	4.369.757	8.800.829	506.384	13.676.970
Valeur comptable nette au 31.03.2017	1.811.266	2.638.846	79.808	4.529.921
Valeurs d'acquisition brutes				
Situation au 01.04.2017	6.181.023	11.439.675	586.192	18.206.891
Acquisitions	-	236.985	16.184	253.169
Variation du périmètre de consolidation	6.724.583	9.016.277	122.291	15.863.151
Transferts	-6.120.371	-3.124.725	3.928.287	-5.316.809
Cessions	-33.581	-43.462	-12.042	-89.086
Valeurs brutes au 31.03.2018	6.751.653	17.524.750	4.640.912	28.917.316
Amortissements				
Situation au 01.04.2017	4.369.757	8.800.829	506.384	13.676.970
Dotations	57.560	1.194.643	24.817	1.277.020
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Transferts	-4.309.687	-3.673.549	2.666.425	-5.316.811
Reprises	-33.560	-42.681	-12.042	-88.283
Amortissements au 31.03.2018	84.070	6.279.242	3.185.584	9.548.896
Valeur comptable nette au 31.03.2018	6.667.583	11.245.508	1.455.328	19.368.420

Les immobilisations corporelles se composent du matériel nécessaire à l'exploitation pour les différents dépôts. Ni PCB ni Pharma Belgium ne possèdent aucune construction de bâtiments en pleine propriété. Cependant des aménagements ont été mis en œuvre dans les bâtiments afin de les rendre opérationnels.

En revanche, Belmedis possède des bâtiments en pleine propriété ou en leasing financiers. La valeur de reprise s'élève à un montant de 6,7 m€.

Dans le courant de l'exercice, un nettoyage des comptes a été effectué ce qui a engendré des transferts de compte à compte et des cessions d'immobilisations complètement amorties.

3.10.4 Immobilisations financières

	Créances à plus d'un an	Cautions versées à des tiers	Autres participations	Total
Valeurs d'acquisition brutes				
Situation au 01.04.2016	1.459.936	56.614	-	1.516.549
Acquisitions	-	92.947	-	92.947
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-
Cessions	-377.280	-123.523	-	-500.804
Valeurs brutes au 31.03.2017	1.082.655	26.037	-	1.108.693
Réductions de valeur				
Situation au 01.04.2016	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-
Reprises	-	-	-	-
Réductions de valeur au 31.03.2017	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31.03.2017	1.082.655	26.037	-	1.108.693
Valeurs d'acquisition brutes				
Situation au 01.04.2017	1.082.655	26.037	-	1.108.693
Acquisitions	-	1.494	-	1.494
Variation du périmètre de consolidation	1.774.966	108.637	70.000	1.953.603
Transferts	-283.960	-	-	-283.960
Cessions	-612.343	-4.560	-	-616.903
Valeurs brutes au 31.03.2018	1.961.318	131.608	70.000	2.162.926
Réductions de valeur				
Situation au 01.04.2017	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-
Reprises	-	-	-	-
Réductions de valeur au 31.03.2018	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31.03.2018	1.961.318	131.608	70.000	2.162.926

Les «acquisitions» représentent des plans de remboursements conclus. Les «cessions» correspondent à des remboursements de créances financières, les «transferts» de créances commerciales entre le court terme et le long terme et les «reprises» aux reprises des réductions de valeur devenues sans objet.

La société Belmedis SA a également conclu des plans pour un montant total de 1,8 m€ et a enregistré des garanties bancaires pour les dépôts où les bâtiments sont loués pour un montant total de 107,0 k€.

Finalement Belmedis S.A. possède une participation minoritaire de 5% dans une société dénommée Clorifini Consult SPRL. Le montant sera remboursé par l'actionnaire majoritaire au cours de l'année fiscale 2019.

A noter que les créances clients à plus d'un an ont fait l'objet de plans de règlement accordés aux clients ayant des difficultés financières. Aucune réduction de valeur n'a été enregistrée sur les plans actuellement en cours de remboursement car la société estime pouvoir récupérer ces montants.

Détails des immobilisations financières par échéances

	plus d'un an moins de deux ans	plus de deux ans moins de trois ans	plus de trois ans moins de quatre ans	plus de quatre ans moins de cinq ans	plus de cinq ans	Total
Valeurs d'acquisition brutes						
Créances à plus d'un an	607.383	356.106	278.960	80.267	638.602	1.961.318
Cautions versées à des tiers	-	-	-	-	131.608	131.608
Autres participations	70.000	-	-	-	-	70.000
Valeurs brutes au 31.03.2018	677.383	356.106	278.960	80.267	770.210	2.162.926
Réductions de valeur						
Créances à plus d'un an	-	-	-	-	-	-
Cautions versées à des tiers	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Réductions de valeur au 31.03.2018	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette						
Créances à plus d'un an	607.383	356.106	278.960	80.267	638.602	1.961.318
Cautions versées à des tiers	-	-	-	-	131.608	131.608
Autres participations	70.000	-	-	-	-	70.000
Valeur comptable nette au 31.03.2018	677.383	356.106	278.960	80.267	770.210	2.162.926

3.10.5 Impôts différés

Actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés au bilan	31/03/2018 impôt différé actif	31/03/2018 impôt différé passif	31/03/2017 impôt différé actif	31/03/2017 impôt différé passif
Pensions (DB, DC Basis and DC Bonus plans)	177.023	-	137.040	-
Provision de restructuration	2.912.802	-	-	-
Pertes reportées	1.145.718	-	-	-
Allocation du goodwill (relations clientèles, actifs fixes)	-	2.296.307	-	-
Total	4.235.543	2.296.307	137.040	-

Les impôts différés actifs sur le report en avant des pertes fiscales de PCB SA n'ont pas été reconnus car la réalisation d'un bénéfice imposable futur permettant d'imputer ces pertes fiscales reportables n'est pas suffisamment probable. Seul un impôt différé actif sur les pertes de McKesson Belgium Holdings est reconnu car les perspectives d'obtenir un résultat fiscal positif sont garanties pour les années à venir.

Un impôt différé actif sur les plans de pensions de Pharma Belgium SA et Belmedis SA au 31 mars 2018 sont reconnus pour un montant total de 177,0 k€. L'augmentation de ce poste par rapport à l'année dernière fait suite à l'actualisation des plans de pension effectuée par l'actuaire indépendant et par la reconnaissance de Belmedis SA dans le périmètre de valorisation.

Un montant de 2,9 m€ a été reconnu dans les comptes suite à l'enregistrement de la provision de restructuration dans le cadre de la réorganisation du réseau de distribution Pharma Belgium-Belmedis SA.

Un impôt différé passif de 2,3 m€ est enregistré suite à l'intégration de Belmedis SA. Il s'agit principalement des impôts différés reconnus sur l'allocation du goodwill (relation clientèle et réévaluation des terrains, bâtiments et machines).

3.10.6 Stocks

	31/03/2018	31/03/2017
Marchandises valeur d'acquisition	69.443.366	34.959.676
Marchandises réduction de valeur	-572.600	-613.645
Total marchandises	68.870.766	34.346.031

Les stocks de marchandises sont valorisés au prix grossiste (prix d'achat). Une réduction de valeur est comptabilisée dans les coûts de ventes pour les stocks à rotation lente. Une augmentation du stock est constatée par rapport au mois de mars 2017, celle-ci s'explique principalement par la reprise des Sociétés Acquisées (+35,4 m€).

3.10.7 Créances et autres éléments de l'actif

	31/03/2018	31/03/2017
Créances commerciales	121.660.179	52.162.294
Réductions de valeur sur créances commerciales	-4.383.334	-1.979.392
Remises à accorder	-4.061.425	-1.584.857
Créances sur des sociétés liées	51.138.798	11.721.044
Créances fiscales et sociales	1.539.624	197.722
Autres actifs	11.472.554	5.491.386
Réductions de valeur sur autres actifs	-15.612	-15.612
Total	177.350.784	65.992.585

Les créances commerciales et autres éléments de l'actif sont en augmentation suite à la reprise des Sociétés Acquisées (+106,0 m€). Les créances commerciales ont une échéance à moins d'un an. Elles sont liées à des clients envers lesquels le Groupe n'a pas d'historique de défaut de paiement. Il n'y a que Lloydspharma qui représente plus de 10% du chiffre d'affaires.

Les créances échues au 31 mars 2018 et qui sont considérées comme étant à risque ont fait l'objet d'une réduction de valeur compte tenu du risque de crédit attaché à chaque client.

Le compte des autres actifs est principalement composé de créances à récupérer au titre de remises accordées par des laboratoires.

La valeur comptable des créances commerciales et des autres créances est une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Sociétés liées : les créances sur les sociétés liées correspondent à des créances envers des sociétés du Groupe McKesson Europe et Lloydspharma Group SA. L'augmentation de ce poste par rapport à l'année dernière est due à la croissance d'activité de ces sociétés liées au Groupe PCB.

3.10.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/03/2018	31/03/2017
Disponibilités de caisses et chèques	8.947	1.807
Avoirs à très court terme	2.006.616	291.176
Total	2.015.563	292.983

3.10.9 Capitaux propres

Le capital social de PCB a été augmenté suite à l'émission de 11.348.403 nouvelles actions ordinaires par rapport à l'année précédente. Totalement appelé et libéré, il est divisé en un total de 16.944.923 actions sans valeur nominale.

La réserve légale correspond à la réserve légale des comptes sociaux de PCB. Le montant affecté chaque année à cette réserve correspond à 5% du résultat de l'exercice précédent dans la limite de 10% de capital social. Cette réserve n'est pas distribuable.

Conformément à la décision de l'assemblée générale qui s'est tenue le 20 décembre 2017, aucun dividende n'a été distribué aux actionnaires du groupe PCB.

Le tableau des capitaux propres est présenté au point 2.5 Etat des variations des capitaux propres.

3.10.10 Provisions

	31/03/2017	31/03/2018						
	Valeurs comptables	Dotations	Variation du périmètre de consolidation	Utilisation	Reprise	Résultat net, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Valeurs comptables	dont à moins d'un an
Provision pour prépensions	237.767	17.936	515.815	-181.008	-	-	590.510	207.025
Provision pour pensions	402.858	265.224	139.934	-334.563	-	66.081	539.534	47.335
Provision pour restructuration	585.596	8.700.000	-	-372.346	-	-	8.913.250	8.744.037
Autres provisions	101.250	9.750	205.310	-	-166.310	-	150.000	48.751
Total	1.327.471						10.193.294	9.047.148

Echéance des provisions

	31/03/2017				31/03/2018			
	moins de 1 an	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans	Valeurs comptables	moins de 1 an	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans	Valeurs comptables
Provision pour prépensions	148.923	88.844	-	237.767	207.026	353.265	30.219	590.510
Provision pour pensions	173.654	229.204	-	402.858	47.335	352.265	139.934	539.534
Provision pour restructuration	229.452	356.144	-	585.596	8.744.037	169.213	-	8.913.250
Autres provisions	-	101.250	-	101.250	48.750	101.250	-	150.000
Total	552.029	775.442	-	1.327.471	9.047.148	975.993	170.153	10.193.294

3.10.10.1 Provision pour prépensions

La société Pharma Belgium a été reconnue «entreprise en restructuration» au sens de l'article 9 § 2-1a de l'arrêté royal du 7 décembre 1992 par le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale et, à ce titre, a bénéficié d'un abaissement de l'âge de la prépension à 52 ans, du non-remplacement des prépensionnés et du préavis réduit pour les employés, et ce, pour la période du 15 mai 2005 au 14 mai 2007. Cette mesure explique la provision pour prépensions au 31 mars 2018.

Cette provision pour prépensions est considérée comme étant une provision pour «termination benefits», c'est-à-dire résultant d'une décision de l'entité de résilier le contrat de travail du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite.

L'augmentation de 353,0 k€ par rapport à l'année dernière s'explique principalement par la reprise de Belmedis SA qui bénéficie également de ce régime suite à une restructuration précédente. Cette augmentation est compensée par une diminution qui représente principalement les flux d'utilisation pour paiements des prépensions.

3.10.10.2 Provision pour pensions

Le Groupe PCB a décidé en 2012 d'adopter la nouvelle norme IAS 19 révisée obligatoire au 1^{er} janvier 2013. La variation de la période est expliquée dans les tableaux ci-dessous.

Hypothèses actuarielles retenues pour la détermination de l'obligation à prestations définies

Le taux d'actualisation est basé sur les rendements prévalant pour des obligations d'entreprises de haute qualité. Ce taux a été communiqué par le Groupe McKesson Europe et est revu par des actuaires indépendants. Les autres hypothèses actuarielles sont déterminées en relation avec l'actuaire.

	31/03/2018	31/03/2017
Taux d'actualisation	1,80%	1,80%
Rendement attendu des actifs du régime	1,80%	1,80%
Taux moyen d'inflation	1,80%	1,80%
Taux d'augmentation des salaires	2,30%	2,30%
Age de départ en retraite	65 ans*	65 ans*
Table de mortalité belge	MR-5/FR-5	MR-5 et FR-5

* Le 21 août 2015, la loi concernant l'augmentation de l'âge légal de pension a été publiée. L'âge de la pension légale sera de 66 ans à partir de 2025 et de 67 ans à partir de 2030.

Charge de l'exercice concernant le régime à prestations définies

	31/03/2018	31/03/2017	PROJECTION FY19
+ Coût des services rendus	474.144	225.424	487.016
+ Coût des services passés	-	-	-
+ Charges d'intérêts nettes	5.065	37.887	5.167
- Rendement attendu des actifs du régime	-	-	-
+/- Effet de toute réduction ou liquidation du régime	-	-	-
Charges comptabilisées dans le résultat	479.209	263.311	492.183

Variations de la provision

	31/03/2018	31/03/2017	PROJECTION FY19
Provision au 01.04	402.858	291.431	539.533
+/- Effet des changements d'hypothèses actuarielles	186.973	194.820	-
- Cotisations versées par l'employeur	-529.506	-346.704	-472.190
+ Charges comptabilisées dans le résultat	479.209	263.311	492.183
Provision à la fin de la période	539.534	402.858	559.526

Variations de l'obligation à prestations définies

	31/03/2018	31/03/2017
Valeur actuelle de l'obligation au 01.04	2.478.135	2.105.922
+ Coût des services rendus	458.937	225.424
+ Coût des services passés	-	-
+ Charges d'intérêts nettes	62.131	37.887
- Prestations payées	-270.717	-85.917
+/- Gains ou (pertes) actuariels liés à des changements d'hypothèses	-	41.022
+/- Gains ou (pertes) actuariels liés à l'effet d'expérience	1.019.943	153.798
+/- Effet de toute réduction ou liquidation du régime	-	-
Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période	3.748.429	2.478.136

Variations des actifs de régime

	31/03/2018	31/03/2017
Valeur réelles des actifs du régime au 01.04	2.075.278	1.814.492
+ Rendement attendu des actifs du régime	57.066	34.826
+ Cotisations versées par l'employeur	1.076.551	225.960
- Prestations payées	-	-
+/- Gains ou (pertes) actuariels liés à des changements d'hypothèses	-	-
+/- Gains ou (pertes) actuariels liés à l'effet d'expérience	-	-
+/- Effet de toute réduction ou liquidation du régime	-	-
Valeur réelle des actifs du régime à la fin de la période	3.208.895	2.075.278
Composition du portefeuille des actifs de régime	Contrats d'assurance	Contrats d'assurance

Réconciliation entre la valeur actualisée de l'obligation et la provision

	31/03/2018	31/03/2017
Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période	3.748.429	2.478.136
- Juste valeur des actifs du régime à la fin de la période	3.208.895	2.075.278
Provision à la fin de la période	539.534	402.858

Informations supplémentaires sur le plan de pension : Risques

Volatilité des avoirs	Les engagements sont calculés en utilisant un taux d'intérêt qui se réfère à celui utilisé pour les titres obligataires des sociétés. Si les actifs sous-performent par rapport à ce rendement un déficit va se créer. L'allocation en actions est gérée en vue de garantir qu'elle reste appropriée pour que les compagnies puissent maintenir leurs objectifs à long terme.
Changements en matière de rendement des obligations	Une baisse des rendements des titres obligataires des sociétés provoquera une augmentation de la valeur inscrite au passif des bilans comptables bien qu'elle sera en partie compensée une augmentation de la valeur des avoirs en obligations.
Risque d'inflation	L'obligation des prestations est liée à l'inflation et une hausse de celle-ci provoquera une augmentation des engagements (bien que dans la plupart des cas, des plafonds sont mis en place pour lutter contre une inflation extrême). La majorité des actifs sont peu ou pas liés à l'inflation de telle sorte qu'une hausse de l'inflation provoquera également une hausse du déficit.
Espérance de vie	La majorité des obligations ont comme objectif d'octroyer des profits à l'affilié pendant toute sa durée de vie. Un allongement de l'espérance de vie engendrera une augmentation des engagements.
Risque de change	Le risque qui découle de la conversion de l'euro par rapport aux autres monnaies.

Autres informations : analyse de sensibilité

	31/03/2018	Impact sur la valeur actuelle de l'obligation
- Valeur actuelle de l'obligation avec une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation	3.506.045	-242.384
- Valeur actuelle de l'obligation avec une réduction de 0,5% du taux d'actualisation	4.015.955	267.526
- Valeur actuelle de l'obligation avec une augmentation de 0,5% du taux de progression des retraites	3.777.627	29.198
- Valeur actuelle de l'obligation avec une réduction de 0,5% du taux progression des retraites	3.722.786	-25.643
- Valeur actuelle de l'obligation avec une augmentation de 0,5% du taux de progression des salaires	3.785.244	36.815
- Valeur actuelle de l'obligation avec une réduction de 0,5% du taux progression des salaires	3.722.088	-26.341

3.10.10.3 Provision pour restructuration

Au cours de l'année fiscale 2016, une provision de restructuration de 1,4 m€ a été initialement constituée, dans le cadre de la centralisation des activités de Zaventem et Anvers vers le nouveau dépôt d'Eppegem. Cette provision a été partiellement utilisée au cours de l'année fiscale 2017 et durant l'année en cours afin de faire face à la résiliation de contrats de travail.

Suite à l'annonce d'un plan social qui devra être mis en place afin d'optimiser le réseau de distribution entre les deux répartiteurs grossistes, Pharma Belgium a constitué une provision de restructuration pour un montant total de 8,7 m€. Cette provision sera principalement utilisée au cours de l'année fiscale 2019.

3.10.10.4 Autres provisions

Elles concernent principalement des litiges commerciaux avec des fournisseurs et des litiges sociaux soldés.

3.10.11 Dettes

	31/03/2018			31/03/2017	
	Durée restante				
	moins de 1 an	de 1 - 5 ans	plus de 5 ans	Valeur comptable	Valeur comptable
Dettes financières					
Dettes auprès d'établissements de crédits	218.057	2.877.600	1.165.395	4.261.052	-
Dettes envers les sociétés liées	18.877.607	-	-	18.877.607	24.912.414
Autres dettes financières	-	53.636	-	53.636	-
	19.095.664	2.931.236	1.165.395	23.192.295	24.912.414
Dettes résultant d'achats, de prestations de services et autres					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155.860.964	-	-	155.860.964	58.290.375
Dettes envers les sociétés liées	5.686.632	-	-	5.686.632	201.160
Dettes fiscales	507.692	-	-	507.692	153.399
Autres dettes	11.978.921	642.002	-	12.620.923	5.309.924
	174.034.209	642.002	-	174.676.211	63.954.858
Total	193.129.873	3.573.238	1.165.395	197.868.506	88.867.272

La valeur comptable des dettes est une approximation raisonnable de leur juste valeur. En effet toutes les dettes financières, à l'exception des leasings financiers et des dettes fiscales de réemploi, sont des dettes à court terme et seront donc réglées à échéance de maximum une année

3.10.12 Dettes financières

Les dettes financières à moins d'un an correspondent principalement aux découverts bancaires et aux avances faites par des sociétés liées.

Les dettes financières à plus d'un an correspondent principalement à du leasing financier pour les bâtiments détenus par Belmedis à Alleur et Seneffe.

Sociétés liées : Les dettes financières à moins d'un an représentent principalement des avances faites au titre des contrats de cash-pooling et gestion de trésorerie avec les sociétés Pharma Partners, Laboratoria Flandria (et McKesson Europe pour les comptes au 31 mars 2017). Le détail des montants figure sous la rubrique 3.12 du présent rapport.

3.10.13 Dettes résultant d'achats, de prestations de services et autres dettes

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Il s'agit principalement de dettes commerciales variant en fonction de l'activité de Pharma Belgium et Belmedis. A périmètre constant, le délai moyen de paiement est de 50 jours fin mars 2018.

Dettes envers les sociétés liées

Les dettes envers les sociétés liées concernent des dettes commerciales à moins d'un an avec les sociétés du Groupe McKesson Europe.

Dettes fiscales

Les dettes fiscales au 31 mars 2018 correspondent principalement à l'impôt sur les résultats relatif aux exercices fiscaux 2017 et 2018.

Autres dettes

	31/03/2018	31/03/2017
Dettes envers le personnel	7.718.511	3.919.490
Autres dettes fiscales et sociales	1.301.363	290.038
Autres dettes	3.601.049	1.100.396
Total	12.620.923	5.309.924

Les dettes envers le personnel représentent principalement les pécules de vacances et des primes sur objectifs à payer dans le courant de l'exercice suivant. L'augmentation de ce poste s'explique par la reprise des Sociétés Acquisées pour un montant total de 3,4 m€.

Les dettes fiscales et sociales correspondent principalement aux cotisations sociales sur les salaires. L'augmentation de ce poste s'explique par la reprise des Sociétés Acquisées pour un montant total de 586,0 k€.

Les autres dettes représentent principalement les comptes de régularisations (par exemple frais d'assurance ou de location) et les frais d'audit. L'augmentation de ce poste s'explique par la reprise des Sociétés Acquisées pour un montant total de 2,5 m€.

3.11 Cautions et autres engagements financiers

	31/03/2018	31/03/2017
Cautionnements locatifs	448.244	282.603

Les cautionnements locatifs représentent des garanties locatives accordées aux propriétaires des sites d'exploitation d'Houdeng et de Liège. L'augmentation des cautionnements est expliquée intégralement par la reprise des Sociétés Acquisées (+102,0 k€).

3.12 Parties liées

Les opérations entre les sociétés du Groupe PCB qui constituent des parties liées, sont éliminées en consolidation et ne sont pas incluses par conséquent dans la présente note.

Les créances sur sociétés liées proviennent principalement des sociétés du Groupe McKesson Europe et de Lloydspharma Groupe en Belgique. La hausse des créances pour un montant de 39,4 m€ provient notamment par l'intégration de la société McKesson Belgium Holdings qui possède une créance de 37,0 m€ sur le Groupe McKesson Europe. Le montant restant de 2,4 m€ est dû à la croissance de l'activité de Lloydspharma Group.

	31/03/2018	31/03/2017
Créances sur des sociétés liées	51.138.798	11.721.044

La valeur comptable des dettes et créances sur des sociétés liées s'approche de leur juste valeur.

	31/03/2018			31/03/2017	
	Durée restante				
	moins de 1 an	de 1 - 5 ans	plus de 5 ans	Valeur comptable	Valeur comptable
Dettes financières					
Dettes envers les sociétés liées	18.877.607	-	-	18.877.607	24.912.414
Dettes résultant d'achats, de prestations de services et autres					
Dettes envers les sociétés liées	5.686.632	-	-	5.686.632	201.160
Total	24.564.239	-	-	24.564.239	25.113.574

Les dettes financières à moins d'un an représentent principalement des avances faites au titre des contrats de cash-pooling et gestion de trésorerie avec les sociétés :

	31/03/2018	31/03/2017
Avances McKesson Europe	-	6.604.219
Avances Pharma Partners	3.141.429	3.153.123
Avances Flandria	15.736.178	15.155.072
Total	18.877.607	24.912.414

Contrat de financement McKesson Europe

Type de frais : Commissions d'engagement et frais de garantie

Calcul : Un commitment fee qui s'élève à 0,121% et intérêts Euribor 6 mois + une majoration (à fin mars 2018, le taux était de 0,60%). Le taux reste bas par rapport à l'année dernière car McKesson Europe continue à se financer exclusivement en interne via le Groupe McKesson et fait moins appel à un financement externe via des banques.

Convention de gestion de trésorerie (cash-pooling)

Type de frais : intérêts sur les comptes courants

Taux : EONIA - 0.01%. Actuellement les taux appliqués sont à zéro.

Contrat de management fees OCP

Type de service : Consultance en management.

Calcul : contrat de service spécifique. Suite à la réorganisation du Groupe PCB, le Groupe OCP a mandaté un consultant comme assistance.

Contrat de management fees McKesson Europe (en ligne avec les instructions OCDE)

Type de service : Finance, trésorerie, supply chain, audit, tax, controlling,

SAP reporting module support, support IT infrastructure.

Calcul : % du coût des équivalents en temps plein sur base annuelle

Le montant des management fees restent en ligne par rapport à l'année dernière malgré l'intégration des nouvelles sociétés dans le Groupe McKesson Europe qui engendre un travail supplémentaire pour le Groupe.

Prestations informatiques OCP

Type de frais : IT support, maintenance et développement SAP (système comptable), Gain (système supply chain), Sparc et autre IT-infrastructure opérationnelle.

Calcul : Budget annuel.

Contrats de location du fonds de commerce Flandria

Montant en fonction du rendement de la clientèle.

Contrat de services reçus de Lloydspharma

Type de frais : Marketing et Sales, Facility Management, Purchase, Procurement

Calcul : % du coût des équivalents en temps plein sur base annuelle

Contrat de services donnés à Lloydspharma

Type de frais : General Management, Finance, Supply Chain, Procurement, Legal

Calcul : % du coût des équivalents en temps plein sur base annuelle

Les autres prestations de McKesson Europe correspondent à des frais engendrés par le Groupe McKesson dans le cadre de l'apport en nature effectué fin décembre 2017. Le bénéficiaire de cet apport en nature est l'entité PCB, dès lors, les coûts afférents à cette transaction ont été refacturés.

Les contrats ont été conclus en tenant compte des dispositions de l'article 524 du Code des Sociétés si cela s'avérait nécessaire.

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Cash-pooling McKesson Europe - Produits	-	-
Contrat financement McKesson Europe	101	100
Cash-pooling Pharma Partners/Flandria - Charges	-	-
Intérêts et charges financières	101	100
Contrat de management fees avec l'OCP	109	-
Contrat de management fees avec McKesson Europe	651	641
Prestations informatiques OCP	907	896
Location de fonds de commerce Flandria	600	600
Autres prestations McKesson Europe (IT, SoX,...)	1.499	43
McKesson Procurement Global Team	187	4
Contrat de services reçus de Lloydspharma	119	98
Services et biens divers	4.072	2.282
Prestations informatiques OCP	80	112
Contrat de services reçus de Lloydspharma	267	267
Contrat de services donnés à Lloydspharma	-523	-682
Frais de personnel	-176	-303
Contrat de services donnés à Lloydspharma	-75	-74
Notes de crédits obtenues	-348	-320
Autres produits d'exploitation	-423	-394
Total des transactions liées par contrats	3.574	1.685

3.13 Rémunérations des administrateurs et des membres du comité exécutif

Seuls les administrateurs indépendants reçoivent une rémunération dans le cadre de leur fonction. Les administrateurs exécutifs ne sont pas rémunérés pour cette fonction et ce conformément aux directives du Groupe McKesson Europe.

3.14 Événements survenus depuis la clôture

Depuis le 1^{er} avril 2018, la société Belmedis a été fusionnée par absorption dans celle de Pharma Belgium. Son nouveau nom est Pharma Belgium-Belmedis. Cette fusion représente une étape supplémentaire dans l'intégration de l'activité «wholesale» et ainsi donner aux clients une valeur ajoutée par une disponibilité plus importante de produits et une qualité du service rendu.

Comme annoncé dans le communiqué de presse du 23 février 2018, l'OCP maintient toujours sa procédure d'offre publique de reprise et celle-ci devrait être lancée au cours du second semestre de 2018.

Etant donné que l'année comptable de PCB se clôture le 31 mars 2018, cela permettra à OCP de prendre en compte et de se baser sur les comptes annuels audités les plus récents. Ces comptes annuels reflèteront de manière consistante tous les changements importants ayant eu lieu au cours de l'année comptable 2017/2018 et offriront ainsi une meilleure information aux actionnaires.

3.15 Structure de l'actionnariat

La structure de l'actionnariat est traitée dans le rapport de gestion sur les comptes annuels non-consolidés de PCB SA.

3.16 Litiges et autres obligations

Les litiges en cours et autres obligations pouvant avoir un impact financier dans les prochaines années ont été correctement provisionnés.

3.17 Dividende par action

Aucune distribution de dividende sur le résultat au 31 mars 2018 ne sera effectuée.



4. Rapport du Conseil d'administration sur les comptes consolidés

4. Rapport du Conseil d'administration du 2 juillet 2018 sur les comptes consolidés

Activité du Groupe PCB

Les faits marquants de l'année fiscale 2018 sont les suivants :

- Comme mentionné dans la section 2 du présent rapport annuel, le marché du médicament connaît depuis plusieurs années une succession de mesures gouvernementales prises en vue de combler les déficits budgétaires lesquelles impactent la marge des grossistes répartiteurs.
- L'annonce faite le 2 mai 2017 de l'acquisition de Belmedis et des autres sociétés du Groupe Welcoop en Belgique par le Groupe McKesson Europe représente un événement majeur pour les activités belges.
- L'apport en nature, effectué fin décembre 2017, de McKesson Belgium holdings qui détient les Sociétés reprises, représente une étape supplémentaire afin que PCB puisse bénéficier des synergies entre sa filiale historique, Pharma Belgium et la société reprise Belmedis. A noter, que les comptes consolidés annuels reprennent trois mois de l'activité Belmedis et des autres sociétés du Groupe Welcoop en Belgique.

Commentaires succincts sur l'évolution des chiffres repris au bilan et comptes de résultats :

- Le Groupe PCB réalise un chiffre d'affaires de 693,0 m€, soit une augmentation de 31,33% par rapport à l'année précédente. Cette performance du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par l'acquisition de Belmedis et des sociétés du groupe Welcoop en Belgique. Sans cette acquisition, le chiffre d'affaires de l'ancien périmètre de consolidation s'élèverait à 539,0 m€ et augmenterait dès lors de 11,3 m€, soit une performance de 2,1% par rapport à l'année précédente et ce malgré une croissance faible du marché.
- Le taux de marge brute à périmètre de consolidation équivalent s'élève à 5,60% et diminue légèrement de 0,04% par rapport à l'année dernière. Cette stabilisation s'explique notamment suite à la négociation constante avec nos partenaires laboratoires afin de maintenir la marge commerciale malgré les mesures gouvernementales.
- Le résultat opérationnel se clôture par une perte de 9,8 m€. Ce résultat est généré par le besoin de constitution d'une provision de restructuration suite à l'annonce d'un plan social qui devra être mis en place afin d'optimiser le réseau de distribution entre les deux sociétés Pharma Belgium et Belmedis et également par la reconnaissance des frais d'intégration suite à l'apport en nature de Belmedis et des autres sociétés du Groupe Welcoop en Belgique dans le périmètre de consolidation de PCB.
- Le bilan du Groupe PCB s'élève à presque 300,0 m€. Cette augmentation par rapport à l'année dernière s'explique principalement suite à l'intégration des sociétés reprises pour un montant de 180,0 m€. A périmètre de consolidation constant, on note une augmentation des dettes fournisseurs pour un montant total de 11,5 m€, une augmentation des provisions pour un montant total de 8,2 m€, une diminution des dettes financières pour un montant total de 6,0 m€, une diminution du résultat net consolidé de la période pour 6,9 m€ qui expliquent principalement l'augmentation totale du bilan de 7,0 m€.

Relations avec les entreprises liées et les entreprises qui ne sont pas comprises dans la consolidation et avec lesquelles il existe un lien de participation.

Le Groupe PCB bénéficie de l'expertise, de l'assistance administrative et du support financier et logistique du Groupe McKesson Europe. Par exemple, pour cette année, ce support a été particulièrement important dans le cadre de la réalisation de l'acquisition ainsi que pour l'apport en nature effectué fin décembre 2017.

L'endettement total du Groupe PCB se solde par un montant positif. En effet, fin mars 2018, l'endettement net (entre créances et dettes) s'élève à une créance de 19,9 m€ vis-à-vis des entreprises liées dans le Groupe McKesson.

Evénements marquants depuis la clôture au 31 mars 2018

Voici l'extrait repris de la section 3.14 du présent rapport annuel : «Depuis le 1^{er} avril 2018, la société Belmedis a été fusionnée par absorption dans celle de Pharma Belgium. Son nouveau nom est Pharma Belgium-Belmedis. Cette fusion représente une étape supplémentaire dans l'intégration de l'activité «wholesale» et ainsi donner aux clients une valeur ajoutée par une disponibilité plus importante des produits et une qualité des services rendus.»

Comme annoncé dans le communiqué de presse du 23 février 2018, l'OCP maintient toujours sa procédure d'offre publique de reprise et celle-ci devrait être lancée au cours du second semestre de 2018.

Autres éléments portés à connaissance

- Le Groupe n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.
- Le Groupe n'a pas recours à l'utilisation d'instrument financier pour couvrir son risque de taux ou de crédit.
- Le Groupe ne dispose pas de succursale.
- Le Groupe a procédé au cours de l'exercice écoulé à une modification du capital et à une nouvelle émission de titres. Les rapports liés à cet apport en nature sont disponibles sur le site internet de PCB.
- Le Groupe n'a acquis aucune de ses propres actions au cours de l'exercice social écoulé.
- Au cours de l'exercice social écoulé, aucune décision n'a été prise ou opération effectuée nécessitant l'application de l'article 523 du Code des Sociétés, sauf celle liée à l'exercice de l'apport en nature.

Règles d'évaluation

Les nouvelles normes IFRS entrées en vigueur en 2017 n'ont aucun effet significatif sur les comptes clôturés au 31 mars 2018 et leur présentation.

Comité d'audit

Le comité d'audit est composé de 4 administrateurs non exécutifs dont 3 administrateurs sont indépendants. Ils disposent tous d'une compétence en matière de comptabilité et d'audit compte tenu de leur expérience professionnelle (voir rapport de gestion statutaire).

Risques et incertitudes

Parmi les risques économiques, environnementaux ou managériaux, le Groupe PCB a mis en évidence cinq risques importants qui peuvent avoir un impact significatif sur les résultats du Groupe :

- Le risque du crédit clients est géré par un suivi rigoureux des créances clients. Les réductions de valeur sont déterminées individuellement après une analyse de la situation financière et patrimoniale des clients ayant des difficultés financières, sous déduction des garanties obtenues.
- La concentration du risque client est limitée. Les clients sont constitués principalement de pharmacies indépendantes et des pharmacies du Groupe Lloydspharma appartenant au Groupe McKesson Europe.

- Risque de marché/politique : Depuis la mise en place du gouvernement actuel, une politique de réduction des dépenses pour les soins de santé a été mise en œuvre. En plus des mesures d'économies déjà prises par le gouvernement, il est à craindre que de nouvelles réductions de prix sur médicaments nous soient imposées par nos autorités dans le courant de cette législature.
- Risque de liquidité : La totalité des opérations réalisées par la société s'effectuant en Euro, aucun risque de change n'est à prendre en considération pour l'établissement des comptes. Pour ses besoins financiers, le Groupe PCB fait appel au Groupe McKesson Europe. Elle est soumise à des risques de fluctuation des taux d'intérêts.
- Risque opérationnel : Les risques opérationnels principaux sont ceux relatifs à la continuité des services IT et à la perte d'un site majeur.

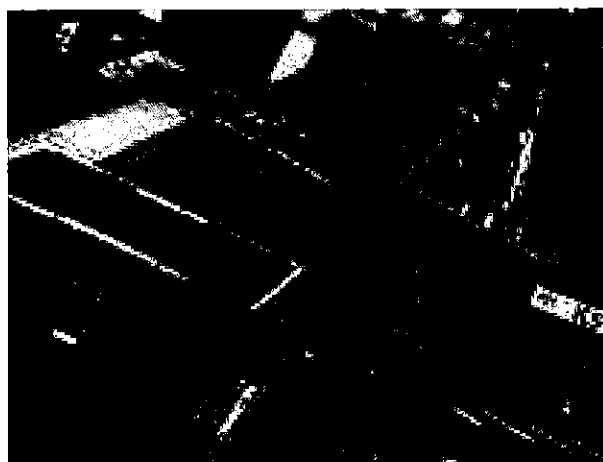
Perspectives

Faisant face aux mesures gouvernementales et à un marché très compétitif, le Groupe PCB poursuit la mise en œuvre de son plan d'intégration des activités Pharma Belgium et Belmedis. L'annonce faite le 2 mai 2017 de l'acquisition de sociétés reprises relance une dynamique au sein du Groupe PCB et de sa force commerciale afin d'apporter à nos clients une qualité des services rendus.

Le Conseil d'Administration, le 2 juillet 2018
BRUGEFI INVEST SAS



Représentée par Philippe LACROIX,
Président du Conseil d'Administration



5. Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés

5. Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de PCB SA pour l'exercice clos le 31 mars 2018- Comptes consolidés

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de PCB SA (« la société ») et de ses filiales (conjointement « le groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes consolidés ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mai 2015, conformément à la proposition de l'organe de gestion sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes clôturés au 31 mars 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de PCB SA durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du groupe, comprenant l'état du bilan consolidé au 31 mars 2018, ainsi que l'état du compte de résultat consolidé et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à 299 064 (000) EUR et dont l'état consolidé du résultat net se solde par une perte de l'exercice de 7 326 (000) EUR.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Point clé de l'audit	Comment notre audit a traité le point clé de l'audit
Recouvrabilité des créances commerciales: Comme publié dans la note 3.10.7 des états financiers, le bilan du Groupe PCB inclut des créances commerciales pour un montant net de 117 277 (000) EUR. En conformité avec les normes IFRS, les créances commerciales sont comptabilisées sur la base du coût amorti, ou de leur valeur probable de réalisation, lorsque celle-ci est plus faible. Les réductions de valeur sont déterminées individuellement après une analyse de la situation financière et patrimoniale des clients ayant des difficultés financières, sous déduction des garanties obtenues. Comme publié dans la note 3.10.7 des états financiers, le bilan du Groupe PCB inclut une réduction de valeur actée pour un montant de 4 383 (000) EUR, représentant 3,7% des créances commerciales. Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié la recouvrabilité des créances commerciales comme étant un élément clé de l'audit et ce, principalement pour les raisons suivantes : • La détermination du montant de la réduction de valeur requiert des jugements importants de la part du management; • Le montant significatif des créances commerciales.	Les procédures suivantes ont été effectuées: • Nous avons analysé le processus de revue des réductions de valeur sur créances commerciales ainsi que les contrôles internes y relatifs. • Nous avons analysé la balance âgée des créances commerciales et avons challengé l'appréciation du management sur le niveau de réduction de valeur actés sur les montants âgés. • Nous avons vérifié l'encaissement des paiements subséquents sur les soldes de créances commerciales ouverts au 31 mars 2018 et ce, sur la base d'un échantillon. • Nous avons sélectionné un échantillon des dotations et reprises de réductions de valeur de l'année et les avons réconciliés avec la documentation étayant ces mouvements.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre le groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

*

* *

Rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA), notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir les informations aux actionnaires comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport annuel sur les comptes consolidés. PCB SA fait appel à l'exemption décrite à l'article 119, § 2 du Code des sociétés, afin de ne pas inclure les informations non financières, comme l'exige l'article 119, § 2 du Code belge des sociétés, dans son rapport annuel sur les comptes consolidés. La société mère, McKesson Europe AG, reprend ces informations dans son rapport annuel sur les états financiers consolidés.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Autre mention

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Zaventem, le 31 juillet 2018

Le commissaire



DELOITTE Réviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Eric Nys



6. Informations pratiques

6. Informations pratiques

Adresses et correspondants

PCB SA

Rond-Point Schuman 6 boîte 5, 1040 Bruxelles

N° entreprise 0403.085.181

RPM Bruxelles

Téléphone + 32 10.88.72.84

Fax + 32 10.86.79.96

E-mail philippe.lacroix@pcb.be

Rapport annuel : le rapport annuel est disponible en français et en néerlandais.

Internet : il peut être téléchargé sur le site : www.pcb.be

Editeur responsable : Philippe LACROIX

Date de publication : 31 juillet 2018

PHARMA BELGIUM SA

Rond-Point Schuman 6 boîte 5, 1040 Bruxelles

N° entreprise 0425.353.116

RPM Bruxelles

Etablissements de Pharma Belgium :

1. Pharma Belgium Wallonie

Chemin de la reconversion, 15 - 7710 Houdeng-Goegnies

2. Liège

Rue de Wallonie - 4460 Grâce-Hollogne

3. Eppegem

Cokeriestraat 5, 1850 Eppegem

4. Gand

Nederzwijnaarde, 9052 Zwijnaarde

Fonds de commerce pris en location appartenant à la société:

Laboratoria Flandria SA

Rond-Point Schuman 6 boîte 5, 1040 Bruxelles

Numéro d'entreprise 0405.605.894

BELMEDIS SA

Rue du Congrès 35, 1000 Bruxelles

N° entreprise 0425.353.116

RPM Bruxelles

Etablissements de Belmedis :

1. Drongen

Moerstraat, 58 - 9031 Drongen

2. Hoboken

Hendriklei, 69 - 2660 Hoboken

3. Liège

Avenue de l'Energie, 33 - 4432 Alleur

4. Neufchateau
Route de la Croix Corin, 23 – 6840 Longlier

5. Seneffe
Zoning Industriel de Paysager Tyberchamps - 7180 Seneffe

6. Tessenderlo
Industrieweg, 106 - Ravenshout 5.1 -3980 Tessenderlo

SOFIADIS SCRL

Rue de la Presse 4, 1000 Bruxelles
N° entreprise 0811.294.835
RPM Bruxelles

COPHANA SA

Chemin de la Reconversion 17, 7110 Houdeng-Goegnies
N° entreprise 0401.383.030
RPM Liège

SOFARMEX SPRL

Moerstraat 60, 9031 Drongen
N° entreprise 0654.747.129
RPM Gent

ESPARFARMED SLU

Cami Ral El Ravalet 1, 08301 Barcelone - Espagne
N° entreprise B-614533835
RPM : Barcelone

Calendrier FY2019

Assemblée Générale Ordinaire: 19 septembre 2018
Rapport semestriel FY2019: 26 décembre 2018